

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Sion - Tél. (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. Ilc 5111
Administration : Avenue du Midi 8
Rédaction : Pré-Fleuri 11 - Bureau
réd. pour le Bas-Valais : Martigny,
av. de la Gare.

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél. (027) 2 44 22
et ses
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 34.- | 3 mois Fr. 10.-
6 mois Fr. 18.- | Le No Fr. -25
Etranger : Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITÉ
Annonce . . . 14 cts le mm.
Réclame . . . 50 cts le mm.
Avis mortuaire . . 30 cts le mm.
Emplacement exigé + 20 %
Réclame en première
et dernière pages + 25 %

Pose de la première pierre de l'Exposition nationale

Deux ans, presque jour pour jour, avant son ouverture, que nous espérons triomphale, l'Exposition nationale a vécu, en quelque sorte, sa première journée officielle.

Hier, mercredi, en effet, M. le Conseiller fédéral Schaffner a procédé à la pose d'une pierre symbolique, à Vidy, en présence des délégués de tous les cantons (M. le Conseiller d'Etat Schnyder et M. le Chancelier Roten représentaient le nôtre), accompagnés de leurs huissiers, dont les couleurs chantaient au soleil.

Quelques centaines « d'officiels », de journalistes assistaient à la manifestation.

Le lac était d'un joli bleu gris-perle ; le printemps souriait de toutes ses fleurs ; le ciel semblait promettre aux Valais une pleine réussite dans l'immense entreprise dont ils se sont chargés.

Tout a commencé d'abord à Beau- lieu, dans les vastes bâtiments du Comptoir. M. Edmond Henry, directeur administratif de l'Exposition, dans une excellente synthèse, fit le point. Se reportant à la première conférence d'information qui date du 31 mars 1960, il put montrer qu'un immense travail a été accompli depuis lors. Les 60 membres du Comité d'organisation se réunissent de loin en loin, mais les 7 personnes qui composent le comité directeur se rencontrent plusieurs fois par mois. Quinze commissions sont à l'œuvre, ce qui représente 450 personnes. Quant au personnel permanent, son effectif s'élève à près de la centaine. Dès septembre, l'Exposition aura sa propre maison à Vidy.

Que font ces cent personnes, deux ans avant le coup de trompette qui, le 30 avril 1964, annoncera à la Suisse et au monde l'ouverture de notre Exposition nationale ?

Dés plans, d'abord. On se représente malaisément la somme fabuleuse de travaux d'approche que réclame une entreprise aussi vaste. Plans d'ensemble, bien sûr, occupation de l'espace disponible, répartition des secteurs, esquisse des lignes architecturales, calcul des masses et division par thèmes des matières : ce n'est que le plus apparent.

En fait, il faut penser aux routes, aux voies de chemins de fer, à la circulation sur le lac, aux problèmes du logement, du ravitaillement, du parking, de la police, des congrès, des manifestations spéciales... Non pas dix, mais cinq cents problèmes à résoudre aujourd'hui déjà si l'on veut — et on le veut — que tout soit au point, comme on l'a promis au peuple suisse, le

jour où le peuple suisse, en masse, viendra se pencher sur son propre miroir, viendra contempler l'image de son activité multiple et les promesses qu'il se fait à lui-même pour l'avenir.

Oui, tout cela est bien en route. Les aménagements de la gare spéciale se poursuivent. On élabore les horaires des trains spéciaux, on construit des débarcadaires ; l'autoroute Lausanne-Genève sera ouverte, probablement avant l'inauguration de l'Exposition ; mais il faut aussi songer à l'amélioration des routes Lausanne-Berne et Lausanne-Simplon. Partout, bulldozers, trax, pelles-mécaniques sont à l'œuvre. Des nuées de camions vont et viennent ; une partie du lac est comblée ; le Flon a disparu ; on plante des arbres, une vigne. Un immense chantier gronde sous les yeux des badauds qui, déjà, par centaines, viennent voir où l'on en est...

Les insinuations de quelques journaux allemands, selon lesquelles on serait déjà bien en retard, sont simplement l'expression d'une obscure jalousie.

LES CINQ « THEMES » DE L'EXPOSITION

M. Ruckstuhl, chargé des finances, entretient ses auditeurs des principaux thèmes qui seront traités dans le cadre des 550.000 mètres carrés mis à la disposition des exposants. En d'autres termes, comment seront utilisés les 98 millions du budget ?

Non, il ne s'agira pas d'une foire, d'un comptoir à grande échelle. Pour éviter toute confusion, produits et activités seront groupés selon une logique qui sera sensible au visiteur le plus pressé. Ainsi, un premier secteur, l'Art de Vivre, montrera d'abord ce que nous faisons en Suisse dans le domaine de l'éducation, de l'information, de la construction, etc. d'une part, et ce que nous entreprenons pour que les hommes soient heureux dans leur pays. Toute une civilisation, toute une manière d'être pourra s'exprimer, dans d'assez vastes ensembles où l'art de manger et de se vêtir, par exemple, côtoiera l'art tout court, le corps et l'âme ayant à faire valoir leurs besoins. Treize sections, en tout, occuperont les 37.000 m² mis à la disposition de ce thème dont on entrevoit aisément la richesse et la complexité. Signalons au passage que l'on trouvera dans ce quartier une salle de théâtre et une salle de cinéma.

Le secteur des transports et communications montrera les moyens les plus modernes utilisés en Suisse pour mettre en relation l'homme avec ses semblables. Déjà, on s'attend à trouver là des révélations saisissantes.

Le visiteur pourra passer ensuite dans le secteur de l'Industrie et de l'Artisanat (25.000 m²) dont les sections seront groupées en éventail sur une place centrale. Bois, papier, aliments, boissons, textiles, industrie du bâtiment et du génie civil, branches de l'énergie, des machines, des métaux, techniques de l'horlogerie, activités artisanales et industrielles... solliciteront tour à tour la curiosité du public qui pourra, d'autre part, s'initier aux problèmes de base que posent nos conditions de vie quotidienne.

Le secteur des échanges définira l'activité des banques, du commerce, des assurances, tandis qu'à l'ouest de ce vaste ensemble on groupera tout

ce qui a trait à la terre et à la forêt. Secteur agricole et forestier où, soit dit en passant, notre village de Bruson servira de village-pilote dans l'étude des conditions de vie en montagne.

Sur ces 20.000 m², le peuple suisse pourra s'initier aux méthodes les plus modernes de notre agriculture en même temps qu'il aura l'occasion de prendre conscience des difficultés de la vie paysanne. Six sections seront consacrées à ces divers problèmes. Les vigneron et auront leur vigne, les éleveurs leur bétail...

Le secteur du Port sera consacré aux divertissements. Enfin, au centre de cette ville passagère, colonne vertébrale de l'exposition, on trouvera l'évocation de notre histoire, de notre terre, de nos raisons d'être ; on y pourra réfléchir à notre intégration dans le monde.

Oui, tout cet immense appareil est au travail. Groupes et sous-groupes discutent, étudient leurs vues avec les idées graphistes, des techniciens, des architectes. 1600 délégués se réunissent, établissent des plans, remanient des dispositifs... Ce n'est pas encore la fièvre des derniers mois. Néanmoins, c'est déjà comme si le temps pressait.

Soulignons ici une innovation dont la presse a déjà parlé : la création d'un fonds en faveur des activités culturelles. La participation à une telle exposition est nécessairement très

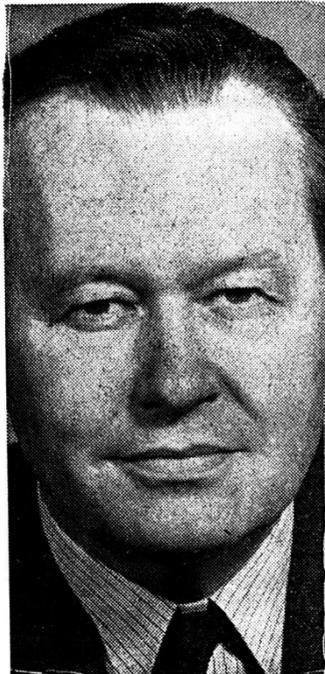
par MAURICE ZERMATTEN

coûteuse. Les institutions à but idéal ne peuvent dès lors assurer par elles-mêmes leur présence dans un ensemble qui pourtant les réclame. C'est donc une pensée judicieuse que de leur faire une place dont la collectivité assumera les frais. On souhaite que toutes les communes de Suisse versent leur obole à ce capital indispensable.

L'espace nous manque pour résumer l'exposé de M. Camenzind, architecte en chef de l'exposition. Retenons seulement que son grand souci est de donner à ces constructions les plus diverses un aspect humain par la recherche d'une expression architecturale qui exprimera au mieux les cinq thèmes fondamentaux indiqués ci-dessus.

LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Salué excellemment par le syndicat de Lausanne, M. G. A. Chevallaz, le chef de l'économie publique fédérale prononça une fort belle allocution avant de sceller la pierre qui marque le début officiel des constructions. L'hymne national, la montée du dra-



M. le Conseiller fédéral Schaffner

peau à croix blanche dans le ciel, la lecture de la charte de l'Exposition marquent la fin de cette journée qui déjà s'inscrit dans l'histoire d'une entreprise où, nous le souhaitons, le peuple suisse trouvera de nouvelles raisons de croire en l'avenir et de se vouer avec plus d'enthousiasme à ses tâches créatrices.

M. Z.

Discours de M. H. Schaffner, Conseiller fédéral

Mesdames et Messieurs,

Les préparatifs de l'Exposition nationale de 1964 sont déjà très avancés. Aussi est-ce avec confiance que nous pouvons aujourd'hui en poser la première pierre. A tous ceux qui travaillent au succès de cette exposition, je tiens à exprimer la gratitude du Conseil fédéral. Je désire remercier très vivement de leur ardeur les membres des organes de l'Exposition. Je cite tout particulièrement M. Despland, conseiller aux Etats, président du comité d'organisation, M. Chevallaz, syndic de Lausanne, vice-président, MM. les directeurs Ruckstuhl et Henry ainsi que M. Camenzind, architecte en chef.

Le site de Vidy, où nous posons cette première pierre, mérite une mention spéciale. Les Romains ne l'avaient-ils pas déjà choisi pour y édifier une cité ? Les vestiges de cette époque nous rendent sensible à l'écoulement du temps, mais nous rappellent aussi que la vie se transmet inlassablement, unissant le passé au présent.

Le passage des temps anciens aux temps nouveaux s'effectue dans notre pays à un rythme lent et harmonieux, dans le respect des données de l'histoire et des obligations qui en découlent. Toutefois, ce privilège ne doit pas nous inciter à nous en tenir à nos habitudes mesurées vers l'avenir. Les Romains qui ont bâti une ville sur ce sol et, plus tard, ceux qui ont élevé la Cité de Lausanne, sur la hauteur, l'ont fait selon un plan déterminé, manifestant ainsi toute la force de leur foi. Ils ont réalisé avec ténacité les idées constructives qu'ils avaient conçues. De là l'imposante unité des anciennes cités que nous pouvons compter au nombre de nos plus précieux trésors. N'avons-nous pas, nous aussi, à prendre d'imposantes décisions en puisant notre inspiration dans la force de l'imagination ? L'exemple des bâtisseurs de villes présente pour nous une actualité toute nouvelle. Quel de plus actuel que d'affronter les difficultés suscitées par l'accroissement sans précédent de la population et l'expansion de l'économie, ou encore de faire face, sur le plan international, à des réalités nouvelles ? Sans doute pourrions-nous nous laisser entraîner par le courant, confiants dans le vieil adage selon lequel la Suisse est gouvernée par la folie des hommes et la sagesse de Dieu. Ce serait nous dérober à notre tâche. Nous nous sentons, au contraire, appelés à collaborer à la préparation de l'avenir. Dans cet effort, nos traditions restent le terrain solide sur lequel nous continuerons à bâtir.

Ces propos m'amènent aux objectifs de l'Exposition nationale. Celle-ci constitue en premier lieu un bilan de la vie helvétique. Que de chemin parcouru depuis l'exposition de 1939 ! Mais l'exposition de 1964 doit être plus qu'un livre d'images. Le peuple suisse doit se retrouver tout entier dans cette exposition, qui reflétera ses qualités, mais aussi ses côtés moins brillants et n'écartera pas les problèmes qui attendent leur solution. Se borner à faire l'éloge de la Suisse serait fastidieux et même déplacé ; il serait également vain

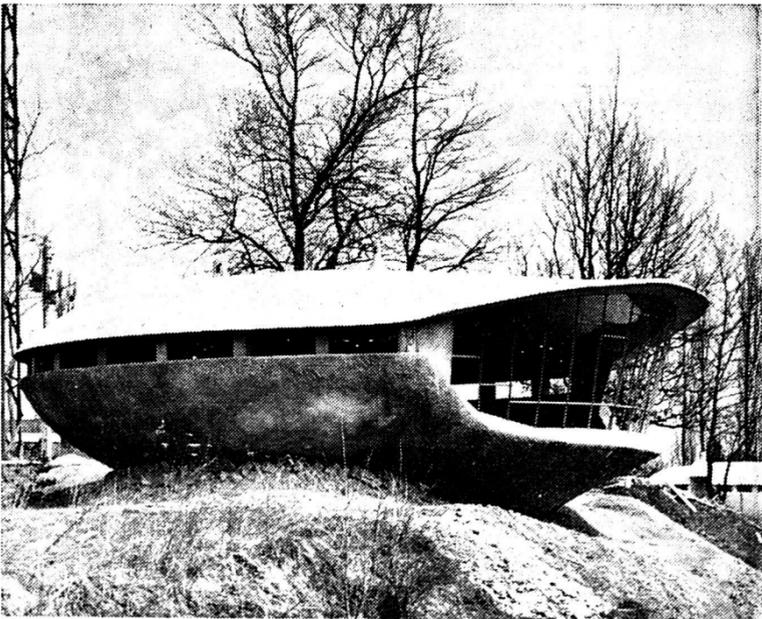
d'attaquer systématiquement notre manière de vivre ; il devrait néanmoins être permis de faire entendre ici ou là un mot de critique constructive. En revanche, l'exposition ne saurait nous imposer une vision figée de l'avenir. Elle aura déjà largement atteint son but en préparant les esprits à la « Suisse de demain ».

Pour que l'exposition soit une réussite, il faut — bien que sa préparation intervienne en période de haute conjoncture et de plein emploi — que les particuliers lui accordent un appui sans réserve même s'ils ne doivent pas en retirer un bénéfice immédiat. Un peuple qui vit dans la paix depuis plus d'un siècle et jouit du bien-être matériel a non seulement la possibilité mais aussi le devoir de prendre un nouvel élan et de réaliser une œuvre exceptionnelle qui l'élève au-dessus de ses préoccupations quotidiennes et l'incite à repenser son destin national. Ce qui importe, ce n'est pas uniquement le résultat final, qui apparaîtra dans deux ans lorsque l'exposition ouvrira ses portes ; ce sont aussi les efforts de chacun pour y

parvenir. La préparation d'une telle manifestation demande de tous ceux qui y collaborent — ils se comptent par milliers — de voir clair en eux-mêmes et dans les autres. L'exposition nationale doit refléter les mouvements d'idées des membres de la communauté helvétique et en opérer la synthèse. Sans doute, certaines discordances ne sont pas exclues, mais nous sommes convaincus que chacun saura remplir sa tâche dans le meilleur esprit confédéral. En nous conduisant à collaborer d'une manière démocratique et à clarifier notre pensée, le chemin qui mène à l'exposition est aussi important que l'exposition elle-même.

Il est juste, dans ces conditions, de fêter dignement la pose de la première pierre. Malgré sa brièveté relative, l'Exposition s'imprimera dans la conscience de notre peuple, et l'on peut espérer qu'elle portera longtemps ses fruits. En posant la première pierre de l'Exposition nationale, nous nous engageons à mener à chef, d'un élan nouveau, les tâches qui nous incombent et à servir l'idée confédérale avec fidélité.

Dernière trouvaille de l'architecture moderne



Ces curieuses rotondes ne sont nullement des soucoupes volantes que des habitants d'une autre planète auraient abandonnées sur la nôtre. Il s'agit plus simplement de maisons de week-end, dernière trouvaille de l'architecture moderne, que l'on a édifiées à proximité de Genève, à Chancy, sur les bords du Rhône, en territoire français.

Le « Prix Erasme »

BRUXELLES (Afp). — Le prince Bernhard des Pays-Bas a annoncé officiellement mercredi soir à Bruxelles l'attribution au philosophe catholique allemand d'origine italienne, Romano Guardini, 77 ans, du « Prix Erasme » d'un montant de 100.000 florins. Le prix sera remis à son titulaire samedi prochain à l'issue du congrès de la fondation européenne de la culture qui se tient à Bruxelles du 26 au 28 avril 1962.

Ce prix décerné à des personnalités ou à des collectivités qui contribuent à promouvoir la culture européenne a été précédemment attribué au peuple autrichien, M. Robert Schumann et au philosophe Karl Jaspers, puis conjointement aux peintres Chagall et Kokoschka.

Le prince Bernhard a insisté sur le rôle joué par la fondation européenne de la culture qu'il préside, en vue de propager l'esprit européen et d'aider l'Europe à « faire face » aux problèmes que lui pose le vingtième siècle.





Ottomane Briga O
Ottomane avec des ressorts très solides

Fr. 48.-

Lit No. B/B
hêtre/bouleau 190-95 ou 190-90 - exécution solide et soignée, forme moderne. Couleur claire nature.

Fr. 119.-

Vaisselle No. W 11/325
Vaisselier très spacieux, Vitrine, rayons réglables, joli bar

Fr. 590.-

Chambre à coucher No. S6/25
Hêtre/bouleau, couleur noyer mat, 1 armoire 3 portes, 2 lits 190-95, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace cristal.

Fr. 990.-

Matelas Briga O
Très solide avec recouverture « Sannitas », vert

Fr. 84.-

Ensemble 1426
1 divan, 2 fauteuils, dessins et couleurs modernes.

Fr. 184.-

Buffet No. W 11/264
Exécution soignée, très spacieux

Fr. 398.-

Chambre à coucher S4/1356
Très belle exécution, tout en bois dur, armoire 3 portes, 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace cristal

Fr. 1150.-

chez **Gertschen**

FABRIQUE DE MEUBLES BRIG NATERS MARTIGNY

vous
gagnez
sûrement

CITY CIRCUS

CIRQUE SUISSE ROMAND

SIERRE : Jeudi 26 - SION : Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29
Matinée à 15 h. - Soirée à 20 h. 30 précises

DIRECTION ERNEST VINCENT - GENEVE

présente dans son nouveau et immense chapiteau à quatre mats en ligne
Pour la première fois en Suisse, le plus grand spectacle de cirque du monde

Avec la prestigieuse féerie hindoue du

CIRQUE D'HIVER DE PARIS

La Perle du Bengale

Avec une pléiade d'artistes de cinéma, de théâtre, de Music-hall et de cirque
ses grands ballets - 500 costumes - des décors éblouissants - des chevauchées
fantastiques - des combats d'un réalisme saisissant, plus vivant que le cinéma,
plus réel que le théâtre

C'est une production **BOUGLIONE**

Un nom que la presse, la télévision, la radio ont rendu **CELEBRE DANS LE MONDE**

Une véritable tour de Babel d'artistes
où se retrouvent tous les pays du
monde. — Salle chauffée —

UNE CURIOSITE :

Ce cirque moderne est transporté par
30 trains routiers s'étalant sur 2 km.

ERNEST VINCENT s'est assuré l'exclusivité
des grands numéros de fauves
et du

parc zoologique **BOUGLIONE**

un des plus importants voyageant en
Europe. Ce zoo est ouvert au public
toute la journée.

PUBLIC : Utilisez tous les moyens de
locomotion pour assister à ce spectacle
qui vous restera gravé dans la mémoire
à tout jamais

En complément à ce prodigieux spectacle :

- 25 attractions inédites recherchées dans les cinq parties du monde.
- Le Bal des éléphants.
- Henri Dantès le dompteur qui fait frémir les foules avec ses lions.
- La gloire des grands cirques russes, le dompteur Michel Matrozoff dans sa présentation de tous les fauves réunis « La paix dans la jungle ».
- Bouglione Junior dans une reconstitution des courses romaines « La volonté humaine défiant les lois de la nature ».
- Les jeux du Far West, avec les cow-boys et les indiens.
- Les femmes volantes à la coupe du cirque.
- Les acrobates.
- Les trapézistes.
- Les clowns les plus réputés.
- Les funambules.
- Les chiens et chimpanzés écu-yers.

LOCATION : Toute la journée au bureau du cirque



Henneiz-Lithinée S.A.

SAUCISSES MI-PORC
100 gr. - la pce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.
SAUCISSON SEC
la pce 1.50 - 10 pces 1.30
Envoi partout contre remb.
Boucherie
O. MUDRY - MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 73

SIERRE

Transfert d'étude

L'étude de Me Edouard Bagnoud

avocat et notaire à Sierre, est transférée au nouveau bâtiment de la
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit
(en face du cinéma BOURG)

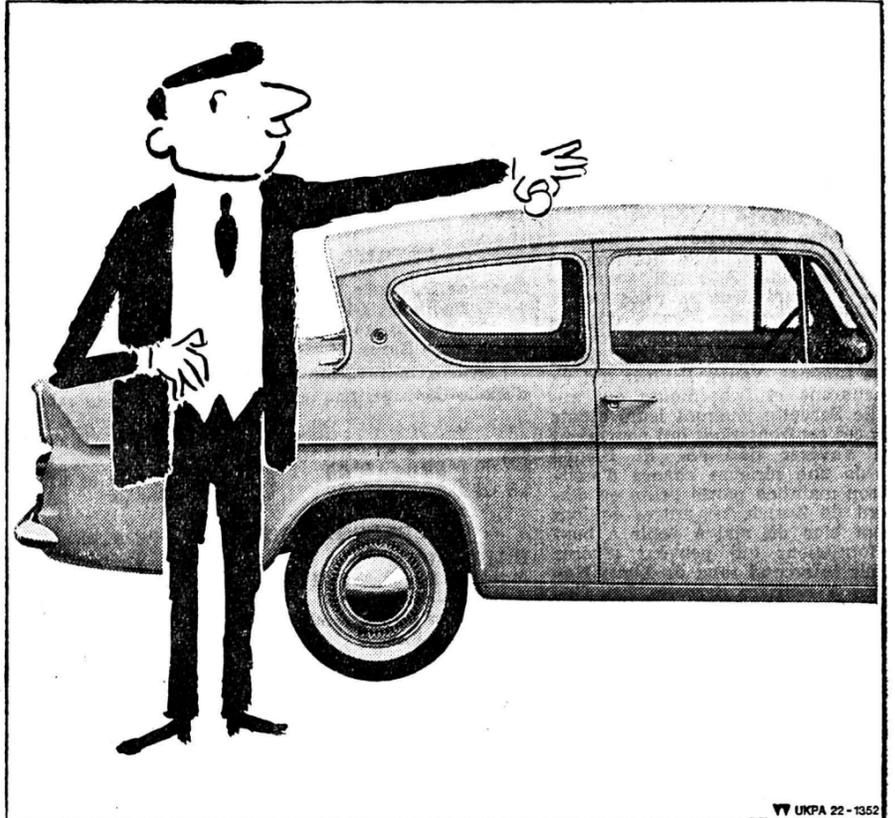
Nouveaux numéros de tél. :
(027) 5 08 04 - (027) 5 08 05

**PEPINIERES
CONSTANTIN - SION**

PLANTS DE VIGNES - ARBRES FRUITIERS
ET D'ORNEMENTS

AGENCE FERGUSON

**L'économie
est sa vertu...**



Econome, la FORD ANGLIA l'est au-delà de toute attente. Son fameux moteur à course réduite lui garde une longue, une très longue jeunesse. Sobre par nature, elle le reste toujours. La haute qualité des matières utilisées lui donne sa robustesse, son infatigable endurance. Généreuse dans ses performances,

elle est modeste dans son prix, ses frais d'impôt et d'assurance. Allez la voir chez votre distributeur FORD. Essayez-la. Vous en serez emballé!

FORD ANGLIA
5/41 CV, 4 vitesses, dès
FORD (Suisse) **Fr. 5990.-**
Plan de financement FORD

NOUVEAU: STATION-WAGON ANGLIA - une vraie trouvaille!

Ford ANGLIA

Garage du Rawyl S. A., Sierre - Tél. (027) 5 03 08

Distributeurs locaux : Brigue : Franz Albrecht, Garage des Alpes ; Charrat : René Bruttin, Garage de Charrat ; Collombey : Gérard Richoz, Garage de Collombey ; Martigny : Marius Masotti, Garage de Martigny ; Montana : Pierre Bonvin, Garage du Lac ; Morgins VS : Robert Diserens, Garage ; Turtmann : P. Blatter, Garage ; Viège : Edmond Albrecht, Garage.

**2 fois
le produit
rêvé!**

Pour tremper
Tremper le linge deux heures dans OMO suffit pour le débarrasser de la saleté la plus tenace. OMO est tellement actif qu'il rend impeccable même les cols très sales, les linges de cuisine tachés et les salopettes maculées. Faites-en l'expérience vous-même: avec OMO trempé est à moitié lavé!

2 heures suffisent

Pour dégrossir
OMO est aussi actif pour dégrossir que pour tremper. Dans toutes les machines à laver, il fait du bon travail préliminaire. OMO dégrossit à fond, agit avec intensité et reste pourtant soigneux du linge. Enfin ce qui compte: OMO est très avantageux de prix!

Paquet normal Fr. -.65
Paquet double Fr. 1.25

MEMENTO

RADIO-TV

La Locanda. - Tous les soirs : quintet « J. Polizzi Brothers ». Fermeture à 2 h. Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion. Tél. 5 10 74.

SOTTENS
7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ; 7.55 Bulletin routier ; 11.00 Emission d'ensemble 12.00 Midi à quatorze heures ; 12.10 Le quart d'heure du sportif ; 12.30 C'est ma tournée ; 12.55 Le Ranch des Grands-Verts 13.05 Disc-O-Matic ; 13.40 Du film à l'opéra ; 16.00 Entre 4 et 6 ; 17.00 Radio-Jeunesse ; 18.00 L'information médicale ; 18.15 Le micro dans la vie ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.50 Echéec et Mat ; 20.20 Discoparade ; 21.00 Festival à Salzbourg ; 21.30 Le concert du jeudi ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Miroir du monde ; 23.00 Araignée du soir ; 23.15 Hymne national. Fin.

CHALAIS
SFG. - Les répétitions sont fixées pour les pupillettes : lundi ; actifs : mercredi ; pupilles : jeudi.

SION
CINEMAS :
Arlequin (tél. 2 32 42). - Voir annonce.
Lux (tél. 2 15 45). - Voir annonce.
Capitole : (tél. 2 20 45). - Voir annonce.
Cinémathe. - Voir annonce.

Tirs obligatoires. - Dimanche 29 avril, de 0800 à 1200 pour les tireurs dont le nom de famille commence par les lettres R et S.
OJ et Juniors du Ski-Club de Sion - Dimanche 29 avril 1962 : course au col de Balme, départ : place du Midi à 0645. Inscription auprès du chef OJ et Juniors. Tél. 2 46 86. Prendre avec soi une carte d'identité. En cas de mauvais temps le No 11 renseignera dès 0600 le dimanche 29 avril 1962.
CAS Groupe de Sion - 28-29 avril, course au Col de l'Evêque (Pigne d'Arolla). Départ samedi à 13 h. 30. Inscription B. Hallenbarter. Tél. 2 25 24 et 2 10 63.
Club séduits de boxe. - Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.
Centre de culture physique athlétique (place du Midi). - Entraînements : lundi, de 19 h. à 21 h. ; mercredi, de 18 h. à 21 h. ; vendredi de 18 h. à 19 h.
Juniors A. - Mercredi et vendredi, à 19 h 30
Harmonie municipale - Semaine du 23 au 30 avril : vendredi à 19 h. 30, comité ; à 20 h. 30, répétition générale
Chœur Mixte du Sacré-Cœur - Cette semaine pas de répétition. Le Chœur chante la messe le dimanche 29 avril.
Carrefour des Arts. - Exposition Freymond.
Musée de Valère. - Archéologie et histoire.
Pharmacie de service. - Pharmacie de la Poste. Tél. 2 15 79.
Médecin de garde. - Dr. Burgener. Tél. 2 26 66 et Dr. Aymon. Tél. 2 16 39.

BEROMUNSTER
6.15 Informations ; 6.20 Joyeux réveil ; 7.00 Informations ; 7.05 Gloria et Credo de la messe en ré mineur, Bruckner ; 11.00 Emission d'ensemble, concert ; 12.00 Chants populaires italiens ; 12.30 Informations ; 12.40 Orchestre récréatif ; 13.30 Orchestre de Louville ; 14.00 Pour madame ; 16.00 Ullr Dubl vous présente deux livres ; 16.30 Musique de chambre ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Voix disparues ; 18.30 Chronique de Suisse centrale ; 18.45 Musique populaire de Suisse centrale ; 19.00 Actualités ; 19.30 Informations ; 20.00 Concerto ; 20.20 Die Braut von Bregenz ; 21.05 Quintette ; 21.40 E. Roth s'entretient avec R. Walter Leonhardt ; 22.15 Informations ; 22.20 Sonate en la de I. Pizzetti ; 22.55 Unüberwindlich starker Held, Sankt Michael partita pour orgue ; 23.15 Fin.

TELEVISION
17.30 L'heure des enfants ; 18.30 Fin ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Attache vos ceintures ; 20.40 L'impasse des deux anges ; 22.10 Dernières Informations ; 22.15 Téléjournal ; 22.30 Fin.

SIERRE
Basket-ball. - Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles. Minimes tous les samedis, à 14 h.
Club athlétique, Sierre (section athlétique). - Lundi et jeudi, à 20 h., entraîneur : Hans Allmendiger.
Tambours stérils. - Répétition tous les jeudis, à 20 h., au local, sous-sol du café National. Cours pour jeunes tambours de 19 h. à 20 h. Se présenter au local ou s'adresser chez M. Martial Barmaz, Muraz.
Hermitage ouvert jusqu'à 2 h. tous les soirs.

CHARRAT
70me Festival des fanfares radicales démocratiques du centre : 13 mai 1962.

MARTIGNY
Etoile (tél. 6 11 54). - Voir annonce.
Corso (tél. 6 12 22). - Voir annonce.
Pétanque. - Entraînements tous les dimanches, de 9 h. à 12 h.
Ski-Club : 12-13 mai, course au Jungfraujoch, inscriptions, renseignements à l'Office du tourisme jusqu'au 5 mai. (peaux de phoque indispensables).
Petite Galerie. - Exposition permanente ouverte l'après-midi, avenue du Simplon.

ST-MAURICE
Noble jeu de la cible - St-Maurice.
Tirs obligatoires 1962.
Stand de Véroilley :
- Samedi 5-5-62 (14.30-17.00) - lettres K, L, M, N.
- Dimanche 6-5-62 (9.00-11.30) - lettres O, P, Q, R.
- Dimanche 20-5-62 (9.00-11.30) - lettres S à Z.
Le bureau sera ouvert : le samedi à 14 h., le dimanche à 8 h. 30.

MONTHEY
Dancing « Aux Treize Etoiles ». - Elio Slovannazi et son orchestre. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

Même sans l'aide du gouvernement

Les Américains construisent des abris anti-atomiques

Aux Etats-Unis, il existe une Commission de Défense Passive. Cette commission a demandé à des experts d'étudier les questions relatives à la protection de la population contre les effets de la guerre, et bien sûr, contre le plus grave danger : les radiations produites par l'explosion de bombes atomiques. (*)

Après de longues études, la Commission a publié plusieurs brochures sur la façon de construire des abris protégeant des radiations et sur les caractéristiques de sécurité minima qu'ils doivent posséder. Les services de sécurité minima qu'ils doivent posséder. Les services municipaux d'urbanisme ont adopté ces recommandations comme normes pour autoriser la construction d'abris.

La Commission a également tracé des plans pour l'évacuation de la population des grandes villes, en cas de guerre imminente. Mais ce sont là de simples exercices théoriques, car personne n'imagine qu'une guerre avec

Moscou se ferait après une déclaration en règle.

Les premières bombes, en cas de guerre atomique, tomberaient avant que l'on puisse même donner l'ordre d'évacuation des villes.

A part cela, la Commission n'a pas fait grand chose. Récemment, le Congrès, sur la demande du Président, a attribué des fonds - quelques centaines de milliers de dollars, c'est-à-dire une somme très modique pour l'ampleur de la tâche - afin de déterminer les endroits où peuvent être construits des abris. Dans les bâtiments publics, il y a des écritaux qui signalent les lieux souterrains ou caves, par exemple, qui peuvent servir d'abris. Mais ce ne sont que des palliatifs, car s'ils peuvent protéger - et encore à peine - contre les conséquences de l'explosion même, ils n'offrent aucune protection contre les radiations.

Jusqu'à présent, l'Etat ne s'est pas chargé de construire des abris. La Maison-Blanche même n'a pas d'abris contre les radiations, pas plus que les casernes et les camps militaires.

Lorsque l'URSS repris ses essais nucléaires, il y eut une alerte. L'immense majorité des Nord-Américains ne se sont pas émus outre mesure, mais une minorité l'a fait et un nouveau genre d'affaires a fait son apparition dans la masse des activités lucratives nord-américaines : la construction en secret d'abris contre la radioactivité. Ces entreprises ont d'ailleurs souvent peu de scrupules techniques et construisent des abris qui ne serviraient à rien en cas de conflit.

Le Département de la Défense, chargé de la Défense Passive, c'est-à-dire de protéger la population civile en cas de guerre, vient de lancer l'ordre d'entreprendre des études destinées à chercher la meilleure façon de protéger le personnel militaire en cas d'attaque atomique.

Et pourtant, jusqu'à maintenant, pas un seul des millions de dollars consacrés à la défense n'a été employé à construire des abris contre les radiations pour les hauts fonctionnaires sans la présence et la direction desquels le pays se trouverait, comme il est logique, décapité, se désagrégerait en tant qu'organisme politique capable de se défendre. N'est-ce pas extraordinaire ?

A première vue oui ; et cependant si l'on examine de près cette apparente contradiction, on en apercevra les raisons.

Certains hauts-fonctionnaires du Département de la Défense commencent à construire des abris dans leurs maisons. Dans les montagnes entre le Maryland et la Pennsylvanie, il y a depuis des années, une succursale du Pentagone, dans des caves parfaitement protégées, où l'on pourrait installer le Haut-Commandement des forces armées nord-américaines, en cas d'attaque atomique ou de menace d'attaque. Par contre, le Pentagone même avec ses 27.000 employés n'a pas d'abris contre les radiations. Et la Maison-Blanche n'a qu'un abri contre les explosions, construit pendant la deuxième guerre mondiale et aujourd'hui complètement inutilisable.

Pourquoi le gouvernement américain n'a-t-il rien fait ? D'un côté, il y a l'explication facile ; les Américains croient en la libre entreprise individuelle et préfèrent laisser les citoyens assurer leur propre protection. Mais pour qui vit dans ce pays, il est évident que le Nord-Américain, tout en rendant un hommage verbal de principe, l'a abandonné dans la pratique. Entreprises et individus comptent constamment sur l'aide, l'orientation et l'appui de l'Etat. Les contrôles d'état sur l'économie sont de plus en plus serrés.

L'obsolescence de l'initiative privée ne suffit pas à expliquer l'attitude de l'Etat en matière d'abris contre les radiations. Il faut creuser plus profondément pour la trouver. Et nous la trouvons dans les fondements mêmes de la diplomatie de notre étrange époque.

Les Russes et les Nord-Américains sont, en effet, convaincus qu'il n'y aura pas de guerre atomique. C'est pourquoi ni en URSS, ni aux Etats-Unis, on ne s'est préoccupé de construire des abris. Plus encore, si l'Etat d'un de ces pays le faisait, il est certain que l'autre y verrait l'abandon d'un principe jamais énoncé mais toujours accepté, qu'il ne peut y avoir de guerre atomique, et dans ce cas, s'empresserait de l'imiter et de se mettre sur pied de guerre. Les pressions pour une guerre préventive seraient alors presque irrésistibles.

Ce qui rend inimaginable la guerre atomique est l'existence d'un réel équilibre entre la capacité d'attaque soviétique et celles des représailles nord-américaines.

La plus grande sécurité que nous ayons, c'est que les diplomates et dirigeants des nations continuent à croire que la guerre atomique est inimaginable. Mais est-ce que cela durera ?

Victor Alba.



Copyright by « COSMOPRESS, Genève ».

dix petits nègres

AGATHA CHRISTIE

19 - Il me faudrait des preuves. Un mobile, tout d'abord. Ce jeune gandin devait être très riche, je crois. Sortant par la porte-fenêtre du salon, Emily Brent vint à leur rencontre et demanda :
- Est-ce que le bateau arrive ?
- Pas encore, répondit Vera.
Ils entrèrent dans la salle à manger. Sur la desserte ils virent un immense plat d'œufs au jambon, du thé et du café.
Rogers, qui leur avait ouvert la porte, la referma derrière eux.
Emily Brent observa :
- Cet homme a l'air malade, ce matin.
Le docteur Armstrong, debout près de la fenêtre, s'éclaircit la gorge :
- Il faudra nous montrer un peu indulgents ce matin pour le service, dit-il. Rogers a dû se charger tout seul de la préparation du déjeuner et il a fait de son mieux. Mme Rogers... a été incapable de s'en occuper ce matin.
- Qu'à donc cette pauvre femme ? s'inquiéta Emily Brent.
Le docteur Armstrong, feignant de n'avoir pas entendu sa question, dit

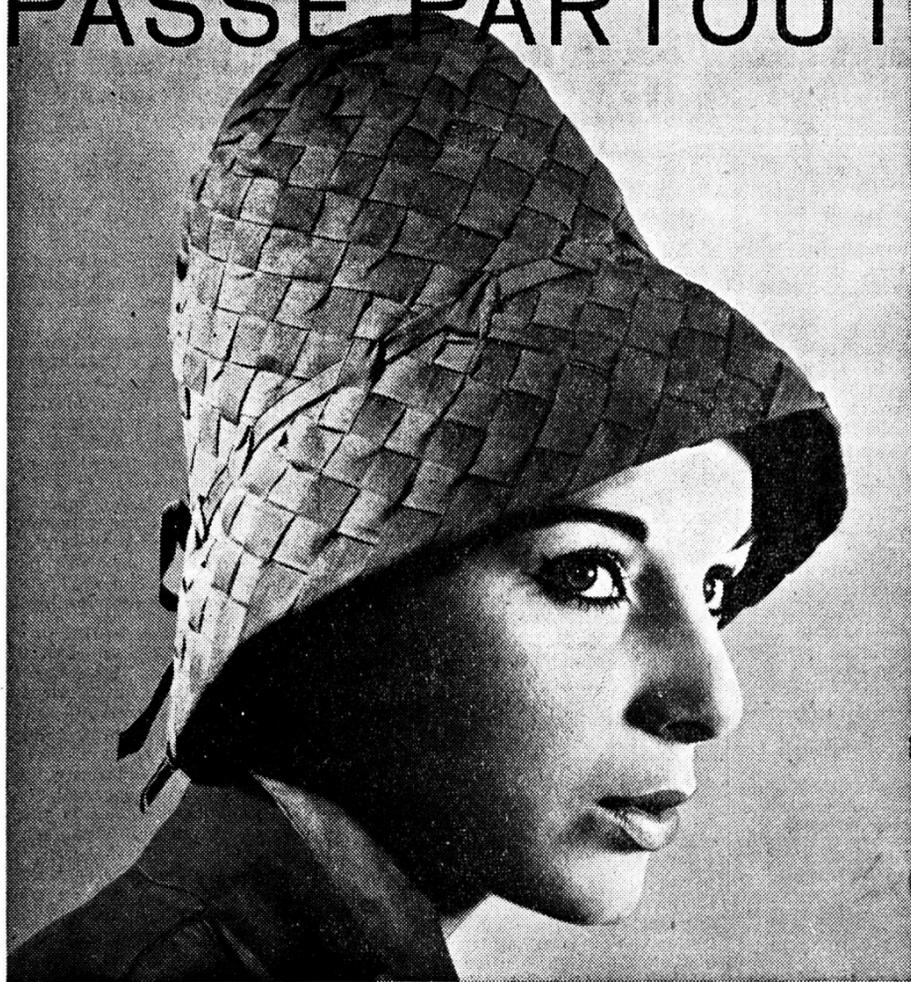
d'un air léger :
- Allons, mettons-nous à table. Les œufs vont refroidir. Ensuite, nous discuterons ensemble plusieurs affaires.
Se rangeant à son avis, les invités se servirent et le déjeuner commença. D'un commun accord, tous s'abstinrent de faire la moindre allusion à l'île du Nègre, mais parlèrent de façon vague des événements actuels de l'étranger, du sport et de la réapparition du monstre du Loch Ness.
Le repas terminé, le docteur Armstrong recula légèrement sa chaise, s'éclaircit la gorge d'un air important et prit la parole :
- J'ai cru préférable d'attendre la fin du déjeuner pour vous apprendre la triste nouvelle. Mme Rogers est morte dans son sommeil !
Tout le monde sursauta et poussa des exclamations.
- Mais c'est horrible ! s'écria Vera. Deux morts sur cette île depuis notre arrivée.
Le juge Wargrave rétrécit ses paupières et prononça d'une voix fluette et claire :
- Hum ! C'est extraordinaire ! Connaissez-vous la cause de cette mort ? Armstrong haussa les épaules.

- Impossible de s'en rendre compte à première vue.
- Ferez-vous l'autopsie ?
- Je ne puis, en tout cas, donner un permis d'inhumer sans cette formalité. J'ignore totalement quel était l'état de santé de cette femme.
- Elle paraissait extrêmement nerveuse, déclara Vera. Hier soir, elle a reçu une commotion. Pour moi, il s'agit d'une crise cardiaque.
Sèchement, le docteur Armstrong répliqua :
- Certes, le cœur lui a manqué... Qu'est-ce qui a provoqué cet arrêt du cœur ?
Là, telle est la question.
Un mot s'échappa des lèvres d'Emily Brent et jeta un froid parmi les auditeurs.
- Sa conscience !
Armstrong se tourna vers elle.
- Qu'insinuez-vous par là, miss Brent ?
Emily Brent, les lèvres pincées, répondit :
- Vous avez tous entendu. Elle et son mari ont été accusés d'avoir de sang-froid, tué leur ancienne maîtresse, une vieille dame.
- Alors, vous croyez ?
- Je crois que cette accusation était fondée. Hier soir, vous l'avez vu comme moi, Mme Rogers s'est effondrée sans connaissance. Elle n'a pu supporter la révélation de son forfait. Elle est morte littéralement de peur.
Incrédule, le docteur Armstrong hocha la tête.
- Votre hypothèse est à la rigueur admissible, mais on ne peut l'accepter sans savoir exactement si cette femme était cardiaque.
Emily Brent déclara, très calme :

- Si vous préférez, appelez cela un châtement divin.
Tous parurent scandalisés. M. Blore répliqua mal à l'aise :
- Miss Brent, vous poussez les choses un peu loin.
La vieille fille le regarda de ses yeux brillants et, le menton levé, énonça :
- Vous croyez impossible qu'un pêcheur soit frappé par la colère de Dieu ? Moi pas !
Le juge se frotta le menton et murmura, ironique :
- Ma chère demoiselle, l'expérience m'a appris que la Providence nous confie à nous autres, mortels, le soin de châtier les méchants... Notre tâche se hérissé souvent de mille difficultés et ne saurait être aussi expéditive.
Emily Brent haussa les épaules.
Blote demanda :
- Qu'a-t-elle mangé et bu hier soir une fois dans son lit ?
- Rien, répondit Armstrong.
- Vous affirmez qu'elle n'a rien absorbé ? Pas même une tasse de thé ou un verre d'eau ? Je parierais qu'elle a bu une tasse de thé. C'est le remède habituel de ces gens-là.
- Rogers soutient que sa femme n'a rien pris du tout.
- Bien sûr, il peut dire ce qu'il veut, répliqua Blore, d'un ton si bizarre que le médecin lui décocha un coup d'œil.
Philip Lombard dit à Blore :
- Alors, c'est votre opinion ?
- Pourquoi pas ? répliqua Blore. Nous avons tous entendu cette accusation hier soir. Ce n'est peut-être qu'une sale blague montée par un fou. Mais qui sait ? Supposons un moment que cela soit vrai. Rogers et sa «dame»

ont laissé claquer la vieille. Ils s'imaginaient en sûreté et se félicitaient de leur veine.
Véra l'interrompit :
- Non, dit-elle d'une voix sourde, Mme Rogers n'avait pas l'air très rassurée.
Très vexé de cette interruption, Blore regarda la jeune fille d'un œil qui semblait dire : «Voilà bien les femmes !»
Il poursuivit :
- Peut-être. En tout cas, ni Rogers, ni sa femme ne croyaient à un danger, lorsque, hier soir, une voix mystérieuse dévoila le pot aux roses. Que se produisit-il alors ? La femme s'est écroulée et a perdu connaissance. Avez-vous remarqué le souci de son mari de ne pas la laisser seule lorsqu'elle a repris ses sens ? Il y avait chez lui autre chose que de la sollicitude conjugale. Par ma foi, on eût dit un chat sur des charbons ardents. Il craignait qu'elle ne révélât leur secret.
«Et voilà où nous en sommes. Ces deux-là ont commis un meurtre, ils s'en tirent sans dommage, mais si on les démasque, que va-t-il leur arriver ? Il y a neuf chances sur dix que la femme vendra la mèche. Elle n'aura pas le courage de mentir jusqu'au bout. Désormais, elle devient un danger constant pour son mari. Lui aura le cran de faire face à la situation, mais il se méfie de sa femme. Et si elle parle, il risque la corde ! Alors, rien de plus simple : il verse un poison violent dans une tasse de thé et clot ainsi pour toujours la bouche de sa femme.»
Armstrong objecta :
- Mais il n'y avait aucune tasse vide à son chevet... Je m'en suis moi-même assuré. (à suivre)

PASSE PARTOUT



« Pour toute saison »

CHAPEAU tressé de ruban coton

se fait en blanc, marine, rouge, jaune, bleu ou grège

7.90

Naturellement



à la **Porte Neuve** S.A.
SION



Epho

Insecticide
à base de parathion

Pour lutter contre la plupart des insectes nuisibles en arboriculture, en horticulture et dans la vigne.

Siegfried S.A., Zofingue

A VENDRE plusieurs

CAFES-RESTAURANTS dans le centre du Valais.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

A VENDRE grand choix de

chalets de vacances

Prix intéressants.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

NOUVEAU

Dès aujourd'hui, vous aussi vous pouvez jouir du progrès de ce 20ème siècle, grâce à notre système de vente d'avant-garde. Service et vente dans toute la Suisse.

CAMERAS, PHOTOS, ENREGISTREURS, MACHINES A LAVER, PROJECTEURS POUR DIAP. ET FILMS 8 mm.

RADIO-GRAMMO STEREO TRANSISTORS SENSATIONNEL : TOUS LES TRANSISTORS JAPONAIS !

TV

Que les meilleures marques - Réparations, maladie, invalidité, décès, protégés par abonnement spécial.

MEUBLES ET TAPIS

Vente et crédit jusqu'à 48 mois, même sans acompte.

Tout pour votre Foyer, Bienne

Votre Maison de confiance
Rue Hugli 3g, tél. (032) 2 26 36

Demandez encore aujourd'hui prospectus et conditions.

Nous cherchons

SOMMELIERE

de confiance

S'adr. à l'Arlequin

Tél. (027) 2 15 62 à Sion.

FACIT T-1



avec mémo-tabulateur. Aussi séduisant par ses avantages que par son prix!

Demandez-nous une démonstration sans engagement!

ORGANISATION DE BUREAU

Schmid & Dirren S. à. r. l. Martigny-Ville
Tél. (026) 6 17 06

A louer à Sion, de suite

chambres

pour 1 ou 2 personnes, avec tout confort.

Tél. (027) 2 25 93. (à partir de 18 h.)

On cherche pour de suite

porteur

libre le dimanche Bon gage et bon traitement.

S'adr. à P. Bartholdi, boulangerie, Sion.

Tél. (027) 2 26 60

TEA-ROOM

cherche

serveuse

Tél. 2 31 42.



TURISSA

dès Fr. 395.-

F. ROSSI

Av DE LA GARE

MARTIGNY

Tél (026) 6 16 01

LA VENTE CONTINUE AU DEPOT D'EN BAS

GRANDE VENTE DE MEUBLES NEUFS ET OCCASIONS

MAISON JORIS - Tél. (027) 2 18 70
au fond de la place du Midi, après la Sionne

à SION

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS :

Chambres à coucher, salles à manger, salon, lits, divans, armoires, tables, chaises, meubles de cuisine, etc. Tapis : descentes de lit neuves depuis : Fr. 10.50.

Tapis de milieu 180 x 270 depuis Fr. 85.-.

Sensationnel!! Pour petits appartements et les visites, le lit pliable avec matelas fermé faisant un joli meuble au prix de Fr. 245.-.

PRIX TRES INTERESSANT

A PROFITER

Fiancés, acheteurs de Meubles

dans votre intérêt visitez

Halle aux meubles S. A. à Lausanne

La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne

Direction : Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99
Rue des Terreaux 15

OU VOUS TROUVEREZ UN DES PLUS GRANDS CHOIX DE SUISSE SOIT PLUS DE 300 MOBILIERS EN TOUS GENRES LARGES FACILITES - LIVRAISON FRANCO DOMICILE DANS TOUTE LA SUISSE - EN CAS D'ACHAT D'UN MONTANT MINIMUM DE Fr. 500.- : REMBOURSEMENT BILLET CFF OU PLEIN D'ESSENCE.

LA NOUVELLE

VESPA

EST

formidable !

Vespa 125 1490.-

Vespa Touriste 125, 4 vit. 1590.-

Vespa Grand Sport 4 vit. 1895.-

avec roue de secours.

E. BOVIER & Cie

Av. Tourbillon

SION



SAXON

Samedi soir 28 avril
à la grande salle Florescat

GRAND CONCERT

donné par le « CORPS DE MUSIQUE »

Dès 23 h. :

GRAND BAL

par l'orchestre
LEO NORMAND

Un élève peut-il être renvoyé de l'école sans que ses parents aient été entendus ?

Le 24 juin 1961, la Commission scolaire de X dans le canton d'Uri, a fait savoir aux pères de trois garçons qui avaient été admis au printemps 1960 dans l'école secondaire de cette commune, qu'elle avait décidé, avec effet immédiat, de les exclure de cette école. Cette décision était fondée sur l'art 62, alinéa 2 du Règlement scolaire uranais et motivée par le fait que depuis longtemps ces trois élèves s'étaient montrés impertinents et indisciplinés et qu'ils cherchaient par tous les moyens à contrarier leur institutrice.

Les pères des trois élèves exclus ont recouru contre cette décision auprès du Conseil de l'instruction du Canton d'Uri. Ils ont fait valoir que les parents n'avaient jamais été rendus attentifs à l'indiscipline de leurs enfants et que ni ces derniers, ni leurs parents n'avaient été entendus par la Commission scolaire avant que celle-ci prenne la décision d'exclusion.

Le conseil cantonal de l'instruction ayant écarté ces recours, les trois pères, agissant au nom de leurs enfants, ont alors déposé un recours de droit public au Tribunal fédéral, en invoquant une violation de l'art. 4 de la Constitution fédérale, garantissant aux citoyens l'égalité devant la loi.

Les recourants se plaignent en particulier d'avoir été injustement privés de leur droit d'être entendus dans la procédure de renvoi et, en outre, de ce que ce renvoi ait été prononcé sans avertissement préalable.

Les cas où les parties peuvent prétendre à un droit d'être entendues en procédure sont en principe déterminés par les règles cantonales sur la procédure et sur la compétence des tribunaux et des autorités administratives. Lorsque la protection découlant de ces dispositions cantonales apparaît comme insuffisante, alors interviennent les règles de procédure

fédérale que l'on doit déduire de l'application de l'art. 4 de la Constitution fédérale afin d'assurer le droit d'être entendu et d'accorder au citoyen au moins le minimum de protection nécessaire à garantir les droits de la défense.

Le droit cantonal uranais ne connaît aucune disposition spéciale qui obligerait la commission scolaire à entendre les parents avant d'exclure un élève d'une école secondaire. Mais c'est alors que l'on doit faire intervenir l'art. 4 de la Constitution fédérale. A vrai dire cette disposition n'implique pas que le droit d'être entendu devrait être accordée d'une manière générale dans toutes les procédures administratives. Ce droit est toutefois garanti, d'après la jurisprudence actuelle du Tribunal fédéral, en tout cas lorsque la procédure a pour objet soit une sanction pénale, soit une grave atteinte à la sphère des droits strictement personnels.

Ainsi, le droit d'être entendu en cours de procédure doit être accordé à l'employé menacé d'être révoqué pour faute de discipline, aussi bien qu'à l'accusé dans un procès pénal.

L'exclusion disciplinaire d'un élève d'une école publique a aussi un caractère pénal et une importance d'autant plus grande lorsque — comme c'est le cas dans cette affaire — l'élève allait à l'école au lieu de domicile de ses parents.

Dès lors, en vertu de l'art. 4 de la Constitution fédérale, en pareil cas les parents peuvent faire valoir leur droit d'être entendus au cours de la procédure de renvoi. Ils doivent en effet avoir la possibilité de présenter à l'autorité (et cela avant que celle-ci se prononce), les objections qu'ils ont en mesure de faire à l'encontre des motifs invoqués à l'appui de l'exclusion. Ils doivent avoir l'occasion de se défendre, ou plutôt de défendre leurs enfants avant qu'une décision définitive soit prise à leur égard.

Dans la présente affaire, la commission scolaire de X, n'a pas assuré aux parents ce droit d'être entendus. Elle a donc violé l'art. 4 de la Constitution fédérale et les recours sont ainsi justifiés.

Ces recours doivent en outre être admis car la décision d'exclusion n'a été précédée d'aucun avertissement.

Certes, le règlement scolaire uranais ne dit pas expressément qu'il ne saurait pas y avoir d'exclusion de l'école s'il n'y a pas eu d'avertissement préalable. Cependant, une disposition de ce règlement énumère les sanctions disciplinaires suivantes : la réprimande, l'avis aux parents, une remarque dans le bulletin, mesures disciplinaires dans le cadre de l'école et exclusion pour les élèves des classes secondaires.

L'ordre de cette énumération montre quel est le degré de gravité que l'on attribue à chacune de ces mesures de discipline. Il s'ensuit non seulement que les sanctions doivent être mesurées d'après le degré de la gravité de la faute commise, mais encore que la sanction de l'exclusion, qui est la plus grave, doit être décidée seulement lorsque des sanctions moins graves, éventuellement accompagnées d'une menace d'exclusion, n'auront pas été suffisantes.

Dans la présente affaire, il n'apparaît pas que des raisons spéciales auraient justifié le renvoi immédiat des trois élèves. Au contraire, il y avait déjà un certain temps que l'on déplorait leur indisciplinisme. Les autorités scolaires auraient donc pu donner à ces élèves et à leurs parents un avertissement préalable. Or elles ne l'ont pas fait.

En conséquence, le Tribunal fédéral a admis les recours des trois pères de famille et annulé la décision d'exclusion de l'école secondaire prononcée contre leurs fils par les autorités scolaires uranaises.

Les paysans fribourgeois sont mécontents

Le Comité cantonal de l'Union des paysans fribourgeois a tenu sa séance à Fribourg, sous la présidence de M. A. Brügger, ancien député. Au cours d'une discussion assez animée, il prit position concernant l'attitude du Conseil fédéral, en ce qui a trait au prix du lait et à la décision y relative de la Direction de l'Union suisse des paysans.

Les revendications paysannes au sujet des prix des produits agricoles ne furent que très partiellement satisfaites durant l'année dernière ; la situation de l'agriculture suisse ne s'est pas améliorée depuis, comme la preuve en est clairement formulée par le rapport élaboré le 10 mars par le Secrétariat de l'Union suisse des paysans. Le Conseil fédéral a reconnu que les recettes

dans la plupart des exploitations agricoles, n'ont pas atteint la parité comparée aux autres secteurs de l'économie nationale ; l'agriculture suisse n'est aucunement responsable de « la surchauffe » actuelle. Le comité cantonal de l'Union des paysans fribourgeois considère l'agrément donné par l'Union suisse des paysans au Conseil fédéral en ce qui concerne le prix du lait comme une capitulation. Malgré la promesse formelle du Conseil fédéral de relever le prix du lait de 5 centimes le kg., à partir du 1er novembre 1962, le Comité exprime son étonnement qu'aucune adaptation de prix ne soit intervenue, notamment pour les blés, le colza, et qu'aucune promesse ne soit formulée à cet effet par les autorités.

Le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France

BERNE (Afs). — Mercredi matin, le trafic ferroviaire était relativement normal entre la Suisse et Paris et vice-versa, malgré l'ordre de grève lancé pour la journée par la CGT, d'obédience communiste. Les trains circulent, quoique avec des retards variant d'un convoi à l'autre.

En revanche, la situation est confuse dans les relations ferroviaires entre la Suisse et le Midi. C'est ainsi que l'express de nuit Vintimille-Genève, qui devait arriver hier matin à Cornavin, n'a circulé que jusqu'à Grenoble. Le « Catalan », rame automotrice reliant Genève à Port-Bou, a quitté Cornavin peu après 9 heures, mais on ne sait s'il pourra poursuivre sa route jusqu'à la frontière espagnole.

Incendie à Perles

BIENNE (Afs). — Mercredi matin à 1 heure, un incendie s'est déclaré dans le restaurant de la Gare à Perles. Une grande partie du bâtiment a été détruite par le feu. La cause de l'incendie est encore inconnue. Tous les habitants de l'immeuble ont pu être sauvés à temps. Les dégâts sont évalués à plus de cent mille francs.

Tremblement de terre

NEUCHÂTEL (Afs). — Les sismographes des observatoires de Bâle et de Neuchâtel ont enregistré mercredi matin à 5 h. 46 un tremblement de terre assez fort, dont l'épicentre semble se situer dans la région des Monts du Viverais, dans les Cévennes, à environ 300 km de Neuchâtel. Ce séisme a également été ressenti par la population de la Suisse romande, particulièrement à Genève.

On cherche pour la saison d'été à la montagne

1 jeune nurse

pour s'occuper d'un petit garçon de 18 mois. Entrée début juin jusqu'à fin septembre. Faire offres écrites avec prétentions de salaire à l'Hôtel du Col de la Forclaz s/Martigny, (026) 6 16 88.

Industrie du bois en Valais cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une comptable

capable de tenir un bureau complet. Ecrire sous chiffre P 6645 S à Publicitas Sion.

Meubles d'occasion

Grand choix de meubles tous genres. Lits neufs et d'occasion, couvertures, draps, tapis, oreillers, duvets, etc.

Michel SAUTHIER, meubles, rue des Tanneries 1, SION. Tél. 2 25 26.

On cherche

tôliers - peintres et serruriers en carrosserie

Conditions intéressantes. Offres à Carrosserie TORSA S.A. Sierre - Tél. (027) 5 05 53

On cherche pour de suite ou date à convenir

jeune fille

de confiance et présentant bien, pour servir au café et aider au magasin. Bon gage, congé régulier. Débutante acceptée.

Tél. (026) 6 62 36.

Cherchons plusieurs

vaches

grises, en estivage dès le 20 mai.

Tél. (027) 2 12 87.

Je cherche fort

jeune homme

pour aider aux travaux agricoles.

S'adresser : Arthur Duc, Chavannes sur/Moudon (VD).

A vendre

Opel Record

parfait état, modèle 61. Tél. 2 25 06.

Le Restaurant du Rhône à Martigny cherche pour entrée immédiate, un

garçon ou fille de cuisine

Tél. (026) 6 07 59.

Café-Restaurant en montagne cherche pour la mi-juin jusqu'à fin août, une

cuisinière

Ecrire sous chiffre P 20734 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE

3 ou 4 toises de foin

Tél. (027) 2 21 53.

A vendre

foin

ainsi qu'un

vélo-moteur

DKW en bon état. Tél. 2 46 08.

On cherche pour entrée immédiate

jeune fille

pour aider dans boulangerie - pâtisserie et tea-room.

Offres par express à Boulangerie Zuber Thomas, Gd-Pont, Sion.

Tél. (027) 2 26 29.

Antiquité à vendre

un vieux et rustique moulin à foulon.

Ecrire sous chiffre P 6635 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE

1 pompe à bras

pourrait servir de pompe à vin. A l'état de neuf, très peu servie, ainsi qu'un piochard pour vigne.

Ecrire sous chiffre P 6615 S à Publicitas Sion.

Jeune employée de bureau, débutante,

cherche place

dans petit commerce de la région de Martigny ou Sion.

Ecrire sous chiffre P 6616 S à Publicitas Sion.

On cherche

APPARTEMENT ou CHALET

pour le mois de juillet, altitude maximum 800 m.

Ecrire sous chiffre P 6584 S à Publicitas Sion.

A vendre un

tracteur Meili

pétrole, modèle 52 moteur en parfait état, avec barre de coupe neuve et appareil pour enligner l'herbe ; une pompe à lisier marque Luna No 3, neuve. S'adresser Tél. (021) 8 58 28.

Fr. 45.-

1 costume tailleur laine brun et 3 robes, taille 42.

Tél. (021) 22 68 22.

Chauffeur de camion

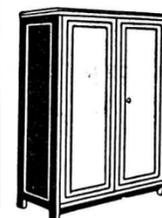
est demandé.

Travail propre.

Entrée de suite ou à convenir.

Ecrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P 437-8 S.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS



Armoires

(Abachi), 2 portes, avec tablars

Fr. 148.-

Meubles SCHMIDT Sierre

Route du Simplon

Tél. 5 03 55

A VENDRE

environs de Sion,

villas

confort moderne, avec terrains attenants.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

A VENDRE

à Wissigen (VS), proximité future autostrade,

terrain

de 2.400 m2. Prix à discuter.

S'adr. à Adolphe Michelet, Agence Immobilière, rue des Remparts, Sion.

On cherche un

chauffeur de taxis

avec permis professionnel. Entrée immédiate ou à convenir. Lenthemann, taxis, Sion. Tél. (027) 2 44 55.

A louer à Monthey

local

pour commerce, avec grand dépôt très bien situé.

S'adresser par écrit sous chiffre P 6661 S à Publicitas, Sion.

On cherche

sommelière

ainsi que

A VENDRE

garçon de cuisine

Café de la Croix Fédérale, Sion.

vous cherchez une

SOMMELIERE dites-le nous, nos lecteurs le sauront

Quelle famille sêdunoise prendrait en

pension

à partir de cet automne, jeune collégien étranger (13 ans) pour une période de 2 à 4 ans ?

Offre avec prix de pension au mois, sous chiffre P 6648 S à Publicitas, Sion.

Semenceaux imp. 61

Bintje

Toute quantité.

On envoie partout Schwab, cultures, Payerne.

Tél. (037) 6 27 38.

A VENDRE

terrains

pour constructions chalets de vacances, dans diverses régions en développement. Affaires intéressantes.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

A VENDRE

s/ Champlan

place à bâtir

de 800 m2.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

A VENDRE

à Sion,

places à bâtir

pour villas et locatifs.

S'adr. par écrit à Agence Immobilière, assurances, Ad. Michelet & Cie, Sion.

D'abord la qualité, le service et la sûreté

Les tondeuses motorisées **Jacobsen** sont silencieuses. Leur coupe est plus belle, meilleure.

Représentation générale

OTTO MICHEI S.A. WETTINGEN-BADEN

Vente par les Quincailliers autorisés



A VENDRE

1 porte-bagages

Dauphine, jamais servi. A vendre pour cause échange voiture, prix : Fr. 40.-

1 appareil à dévoiler

jantes autos, tous genres, coûté Fr. 4.000 fr., prix de vente à discuter. (Appareil neuf.)

S'adr. à Adolphe Michelet, assurances, Salins. Tél. 2 23 85.



Fromage Edam

de Hollande, 3/4 gras
(pièce env. 2 kg.)

kg. **4.-**

Lard fumé

à cuire, maigre

kg. **6.-**

Choux nouveaux

de France

kg. **-85**

Laitues romaines

d'Italie

kg. **1.10**

MIGROS

BUREAU 88" SA

Magasin, Rue des Remparts 25, Sion

en **1 minute 1** Photocopie pour Fr. **1**

Toutes Fournitures de Bureau

Remington Rand

Agence pour le Valais :

Tél. : (027) 2 37 73 Osw. Clavien, Dir. 5 07 35

Visitez notre exposition
permanente de

CHAMBRES A COUCHER
à des **PRIX AVANTAGEUX**

Chambres à coucher dès Fr.

1050.-

Literie dès Fr.

360.-

AMEUBLEMENTS

EMILE

Moret & fils S.A.

Martigny 7, rue de l'Hôpital ☎ (026) 6 12 12

Cidre de
pommes
SPÉCIAL

d'Oberaach

fermenté, particulièrement doux; le régal
des connaisseurs.

Cyrille Bonvin, Sion - Tél. 2 16 48

ou directement à

OBSTVERWERTUNG OBERAACH

Tél. (07) 6 92 33

Livraison franco domicile

La Compagnie de Chemin de Fer et d'Autobus SIERRE - MONTANA - CRANS

à Montana-Vermala

CHERCHE

UN CHAUFFEUR

Il est exigé : un permis de conduire pour cars et taxis, bonne santé, caractère et conduite irréprochables, serviable.

Il est offert : place stable, salaire de 9.700.- Fr. à 12.000.- plus allocations pour enfants et indemnité de résidence, caisse de pension, uniforme, diverses facilités.

Entrée : à convenir.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae, copies de certificats, photo à la direction SMC à Montana-Vermala.

fabrication suisse
précision
durabilité
économie
= cyclomoteur

Cilo
pour tous les ages et tous les usages

CILO S. A. Lausanne
Centre Automobiliste Jan

Agents officiels CILO
dans presque toutes les localités

La vigne réclame des soins

- Sécateurs
- Pioches
- Arosafond
- Explosifs

Pour le système Guyot, demandez nos conditions spéciales pour fil de fer par quantité

Fefferlé & Cie

SION

Avenue du Midi — Tél. (027) 2 10 21

On cherche à Sion jeune couple qui prendrait

fillette

de 7 ans et demi, durant la scolarité et dès maintenant.

Prix de pension à convenir.

S'adresser à Maurice Nanchen, service médico-pédagogique, Monthey.

Tél. (025) 4 21 91

On donnerait en location

2 vaches

1 grise, 1 Hérens, de fin mai à la désalpe

Ecrire sous chiffre P 6630 S à Publicitas, Sion.

On cherche

vendeuse

pour la pâtisserie. Bon salaire. A la même adresse, on cherche

REMPLAÇANTE

pour le Tea-Room 1 ou 2 jours par semaine.

Confiserie du Casino, Sion.

Tél. (027) 2 15 69.

Je cherche

bureau

2 pièces avec toilettes ; un

local

servant de magasin, exposition et dépôt annexe.

S'adresser par écrit à Agence Immobilière, Assurances, Ad. Michalet et Cie, Sion

TROUSSEAUX



CONFECTION DAMES

AVENUE DE LA GARE - SION

URGENT

Couple 3 enfants cherche à Sion ou environs

APPARTEMENT

3 ou 3 1/2 pièces.

Ecrire sous chiffre P 6632 S à Publicitas Sion.

INSTITUT DE COMMERCE

de SION

9, rue du Vieux-Collège

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois
Formation de sténodactylographes

Prépare : aux examens d'admission PTT et CFF

Nouveaux cours : 3 mai

Sections pour débutants et élèves avancés

Diplômes : de commerce, de sténo et de langues — Professeurs avec grades universitaires.

Demandez le programme d'études à la

Direction :

Dr ALEXANDRE THELER professeur diplômé

Tél. (027) 2 23 84 Ecole 2 14 84 Privé

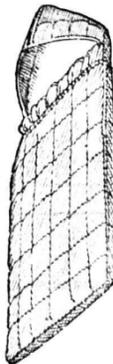
On cherche pour 1er Mai

SOMMELIER ou SOMMELIERE FILLE DE BUFFET CUISINIERE ou COMMIS DE CUISINE

Téléphoner Hôtel Forclard
Touring, Martigny.

Tél. (026) 6 17 01.

Pour Lourdes



Sac de couchage

avec OREILLER, CAPUCHON, bien rempli.

28.50



Tél. 2 11 80

Entreprise de la place de Sion engage de suite

1 chauffeur

pour camion livraison. Permis poids lourds. Place stable, excellentes conditions de salaire à personne capable.

Faire offres écrites sous chiffre P 6531 S à Publicitas, Sion.

Meubles d'occasion à bas prix

1 entourage avec bar
2 couchs avec coffres
1 armoire 2 portes
1 table de chevet
1 divan-lit

c/o Métrailer Ameublements, Sion
25, rue Dixence

Dimanche 29 avril

DERBY DU SALENTIN

organisé par le

SKI-CLUB EVIONNAZ

Slalom géant en 2 manches

A vendre dans immeuble en construction

A ZERVETTAZ - SIERRE

4 appartements de 4 pièces 1/2
4 appartements de 3 pièces 1/2
4 appartements de 3 pièces
6 garages
Très bonne situation, tranquillité et prix intéressant.

S'adresser chez Bernard Salamin, Ch. du Stade 7, Sierre.
Tél. (027) 5 08 89.

NOS PORTRAITS-INTERVIEWS

Une pouponnière... une école de nurses... une maternité...

Bientôt 35 ans au service de l'enfance malheureuse

C'était en 1928, à Sion, au chalet de Pagane. Après avoir mesuré l'immense chemin qu'elle allait défricher, elle se lançait dans une aventure en ne sachant pas très bien où elle irait aboutir.

Elle était, jeune, ardente, pleine de foi et d'illusions.

Marie-Rose Zingg fut déposée dans un berceau, un jour de l'année 1897, à Bâle; un joli berceau comme savent les préparer avec amour les futures mamans.

Son père, M. Albert Zingg, était alors directeur du Kursaal d'Interlaken.

A Bâle, la petite Marie-Rose faisait la joie d'une heureuse maman. Mais ce bonheur fut de courte durée. A peine âgée de trois ans, Marie-Rose, ne comprenant pas très bien ce qui se passait, vit arriver des hommes dans l'appartement où il y avait beaucoup de fleurs et un papa brisé de chagrin et des gens qui pleuraient.

Ces hommes, elle les vit sortir de la chambre de maman. Ils portaient une morte dans son cercueil.

Marie-Rose ne le sut pas tout de suite. Mais quand elle comprit... sa vocation naissait.

Ecoles... Lycée... à Bâle.

Un séjour à Cannes. 1914: la guerre.

Marie-Rose est devenue une jeune-fille dont l'état de santé exige un séjour en Valais, au soleil.

A Sion, elle devient élève de l'Ecole de Commerce que l'on vient d'ouvrir. Les années passent. Marie-Rose est partie. Mais on ne tarde pas à la rappeler pour donner les cours d'allemand en lieu et place de révérende sœur Jeanne durement frappée par la maladie, et qui doit quitter l'Ecole de Commerce.

Peu de temps après, M. Joseph Dufour, alors inspecteur des écoles de Sion, offre à Mlle Zingg une place de

secrétaire à la Chambre valaisanne de Commerce.

Elle y restera pendant 18 ans.

Son travail et ses loisirs lui avaient permis de constater des cas douloureux d'enfants négligés parce que non légitimes: manque d'hygiène, malformations physiques, etc., abandons partiels, tout cela devait provoquer chez cette jeune fille déjà marquée par un deuil prématuré — la mort d'une mère — laisse une large plaie ouverte dans le cœur d'un enfant — le désir de se consacrer entièrement à l'enfance malheureuse; elle en avait la vocation, elle sut lui rester fidèle.

1928... Pagane.

On s'était organisé pour recevoir une demi douzaine de gosses. Il en vint plus de 17 en moins de quinze jours après l'ouverture de la Pouponnière.

Que faire? Pas de lits... pas d'argent...

On fit des miracles grâce à l'aide bénévole et spontanée de nombreuses personnes. Ces miracles se multiplient quand il fallut se loger à Arbaz comme des exilés, quand il fallut payer des factures, quand il fallut sauver des abandons, quand il fallut trouver des fonds nouveaux en évitant que la misère serve des buts cachés derrière d'habiles pièges.

L'œuvre grandit clopin-clopat.

On fonde une école de nurses. On s'installe après moult vicissitudes dans des locaux de l'ancien hôpital selon un vœu exprimé par les Pères Jésuites.

Entre temps, on avait passé par l'hôtel de la Dent d'Hérens, le chalet de la Trinité et le chalet Lorétan, aux Mayens de Sion, grâce à des aides et à des appuis aussi généreux que désintéressés.

25 janvier 1945. La terre tremble. Les murs se lézardent. Le toit laisse passer la pluie.

On se transforme en plâtriers, en

peintres. On rebouche les trous. La « maison » devient propre à l'habitat. On l'améliore. Elle devient accueillante, coquette.

Il est temps d'ouvrir une maternité. Seize ans ont passé. La lutte fut rude.

On fête les 30 ans de la Pouponnière en pouvant présenter une école de Nurses renommée, une Maternité appréciée. Les vieux amis sont là aux côtés de Mlle Zingg et des tas de gosses viennent embrasser une « tata » un peu émue, mais contente et jamais fatiguée.

— L'Ecole valaisanne de Nurses, grâce au dévouement de nos professeurs, de M. le docteur Adolphe Sierro et des monitrices, rayonne aujourd'hui, me dit Mlle Zingg. Cinq à six offres de places nous parviennent chaque jour.

— Combien d'élèves recevez-vous? — Nous ne pouvons pas en recevoir plus de 30 à 35 ensuite du manque de place; alors, nous devons en refuser une cinquantaine chaque année.

— Combien d'enfants avez-vous hébergé?

— Plus de 7.000 gosses ont passé par la Pouponnière.

— Et que deviennent-ils ensuite?

— Nous pouvons nous vanter de n'avoir jamais donné l'un de nos enfants dans un orphelinat. Nous les gardons jusqu'au moment où nous trouvons une heureuse solution. Cent quatre-vingt enfants ont trouvé une famille adoptive grâce à la Pouponnière...

— A la Maternité, quel est le chiffre des naissances en une année?

— Trois cents environ. En plus l'Oeuvre de Sainte Elisabeth vient au secours des mamans plongées dans une détresse indescriptible. Oeuvre modeste, certes, mais grâce à laquelle on peut faire des sauvetages merveilleux.

Aujourd'hui, la Pouponnière est à



Mlle Marie-Rose Zingg

nouveau dans une impasse, car elle est la seule maison en Valais qui garde les enfants plus âgés que deux ans. Il faut donc plus de locaux, de nouvelles monitrices, du matériel supplémentaire.

En clair, cela veut dire qu'un tas « d'oisillons » ont besoin de notre aide dans ce nid douillet que doit être une pouponnière qui ne remplacera jamais le foyer familial et l'amour d'une mère et d'un père.

— Nous remercions de tout cœur ceux qui nous ont permis de réaliser ces œuvres, ceux qui nous permettent

de les maintenir et de les développer. Pour l'avenir, nous mettons notre confiance en Dieu.

Mademoiselle Zingg m'a fait part des inquiétudes qui la tourmentent, comme si elle me confiait un testament.

Qu'elle se rassure. Dieu lui permettra d'accomplir sa mission jusqu'au bout de ses forces encore vives et saura guider les pas de ceux qui la poursuivront après elle pour que vivent et grandissent les œuvres auxquelles elle a lié son nom pour l'éternité.

F.-Gérard Gessler

Révision des dispositions fédérales sur l'alcool

Ces derniers jours, le Conseil fédéral vient d'approuver un projet de révision du règlement d'exécution de la loi sur l'alcool et de la loi sur la concession des distilleries domestiques.

Ce règlement entrera en vigueur le 1er juillet 1962.

Qu'apporte-t-il de nouveau?

UNE REGLEMENTATION PLUS STRICTE

Comme il fallait s'y attendre, les nouvelles dispositions sont plus sévères que les précédentes.

C'est ainsi que le nouveau règlement soumet toute concession et le contrôle des eaux-de-vie produites par les distillateurs et les commettants professionnels à une réglementation plus stricte. Notons, par exemple qu'une concession pour la distillation pourra être refusée lorsque le requérant aura enfreint les dispositions de la législation sur l'interdiction de l'absinthe.

Le législateur fédéral a également précisé les notions ayant trait au droit de consulter la comptabilité commerciale du distillateur.

LA QUESTION DES DISTILLERIES DOMESTIQUES

Dans le but de lutter avec plus d'efficacité contre les abus provoqués par un usage exagéré de l'alcool, ceci dans l'intérêt général de la santé publique, le Conseil fédéral s'est également penché sur le problème des distilleries domestiques.

Que faut-il entendre par là?

Il s'agit, en bref, de la production non industrielle des boissons distillées. Certains abus ayant été constatés dans ce domaine, le Conseil fédéral a édicté des dispositions qui doivent, en principe, permettre de résoudre ce délicat problème.

Ne pourra à l'avenir se livrer à cette activité que l'agriculteur qui exploite, lui-même, un domaine agricole, seul ou avec l'aide de sa famille ou de son personnel. Ainsi, comme par le passé, l'agriculteur bénéficiera de la franchise d'impôt dans ce domaine, alors que le non-agriculteur sera placé dans une situation moins confortable: il ne pourra plus effectuer ce genre de travail.

Cependant, l'agriculteur n'aura plus la faculté, à l'avenir, de travailler dans ce secteur aussi librement que par le passé.

En effet, afin de lutter contre les abus constatés dans l'usage de l'eau-de-vie franche d'impôt, le Gouvernement fédéral a été amené à réviser certains articles actuellement en vigueur.

C'est ainsi que dans certains cas, la régie des alcools pourra fixer une quantité maximum pouvant être placée en franchise d'impôt. En d'autres termes, cela signifie que l'eau-de-vie dépassant cette quantité deviendra impossible.

Des limites ont été fixées: cinq litres au maximum d'eau-de-vie par

personne travaillant constamment dans l'exploitation et un litre par tête de gros bétail.

Dans des cas exceptionnels, d'autres limites pourront être fixées, si cela s'avère nécessaire.

Notons, encore, que ces dispositions ne frappent que les agriculteurs se livrant à la production non industrielle des boissons distillées.

Le Conseil fédéral espère vivement que ce nouveau règlement d'exécution permettra une application plus efficace de la loi sur l'alcool.

Ant.

Les indemnités allouées au personnel fédéral pour le service du dimanche et de nuit

La révision récente de l'ordonnance sur les rapports de service des fonctionnaires de l'administration générale de la Confédération et des CFF apporte à ceux-ci une amélioration de leurs conditions matérielles d'existence. C'est ainsi qu'elle a eu pour effet de relever les indemnités pour service du dimanche et service de nuit. Pour chaque heure de travail, l'indemnité s'élève au quart du montant maximum horaire de la classe de traitement dans laquelle le fonctionnaire est rangé, mais à 1 fr. 20 au moins. L'indemnité pour service du dimanche est versée pour le travail accompli le dimanche, à Nouvel-An, à l'Ascension et à Noël, ainsi qu'à trois autres jours fériés généraux que désignera le Département des Finances et des Douanes. L'indemnité pour service de nuit est versée pour le travail accompli entre 21 heures et 6 heures; elle s'élève à 1 fr. 20 pour chaque heure entière ou entamée.

Selon le règlement des ouvriers, le supplément de salaire pour heures supplémentaires, travail de nuit et travail du dimanche est de 25 % du salaire horaire versé. Pour le travail temporaire ou durable par ordre la nuit ou le dimanche, l'ouvrier a droit à un supplément de salaire de 50 % du salaire horaire. En outre, l'ouvrier a droit à une indemnité pour service de travail irrégulier, s'il en résulte des frais supplémentaires pour lui. Cette indemnité est versée lorsqu'il entre en service de 6 h. à 6 h. 30 y compris, ou s'il remplit ses fonctions sans interruption entre 12 et 13 h. ou entre 18 h. 03 et 19 h. 30. Cette indemnité s'élève chaque fois à 1 fr.

Sur la base des dispositions transitoires des ordonnances révisées sur les rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, l'augmentation ordinaire de traitement pour le 1er janvier 1962 se calcule d'après le nouveau droit. Cette majoration s'élève uniformément à 150 fr. pour tous les fonctionnaires et employés, le mon-

tant maximum de la classe de traitement entrant en considération ne pouvant cependant pas être dépassé. Alors que les nouvelles dispositions concernant les indemnités pour service du dimanche et service irrégulier sont entrées en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1962, celles concernant le service de nuit et les voyages de service ont pris effet le 1er avril courant.

Soirées dansantes

tous les mercredis, vendredis et dimanches

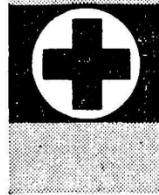
Ouvert jusqu'à 2 h.

RESTAURANT - BAR

STALDBACH

près de Viège

Appel du Président de la Confédération en faveur de la Croix-Rouge suisse



Jour et nuit, des milliers d'infirmières formées sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse prodiguent leurs soins aux malades. Toutes les quatre minutes un malade ou un blessé reçoit une transfusion de sang. Toutes les cinq minutes un blessé est secouru par un Samaritain ou une Samaritaine.

Que survienne une catastrophe, une épidémie, un afflux de réfugiés ou une guerre, le personnel sanitaire de la Croix-Rouge est sur pied, les Samaritains sont à la tâche, les donneurs de sang à disposition, les auxiliaires hospitalières prêtes à agir, d'importantes réserves de matériel hospitalier disponibles dans tout le pays.

Tous les jours des tâches plus nombreuses attendent la Croix-Rouge suisse. Des lits sont distribués, les vieillards isolés et des malades se voient entourés par des assistantes bénévoles.

Tout cela nécessite une préparation continue, des entraînements réguliers, une organisation assez souple pour s'adapter à tous les imprévus, du matériel d'enseignement, des installations bien outillées et surtout une somme énorme de dévouement.

Dans bien des circonstances délicates, la Confédération sait pouvoir compter sur la collaboration efficace de la Croix-Rouge suisse pour des tâches en Suisse et à l'étranger.

Je recommande donc chaleureusement à chacun de soutenir généreusement la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains à l'occasion de leur collecte nationale conjointe. Ces deux institutions incar-

nent la vocation humanitaire traditionnelle de notre pays.

Paul Chaudet

Président de la Confédération

Un cirque à la française qui a fait sensation

(Fav). — Le « City Circus » a planté ses tentes pendant deux jours sur la place de fête à Martigny-Ville après avoir obtenu un succès considérable à Monthey.

Nous avions l'impression préalable que ce n'était qu'un bon petit cirque de seconde zone, mais nous avons été surpris de constater que c'était un cirque de grande classe qui tient facilement la comparaison avec les plus importants.

Les jeux du cirque sont délicieux. Ils apportent, par leur diversité, une suite de tableaux extrêmement agréables. Les spectateurs passent du rire franc et sonore que déclenchent les clowns (et ici ils sont spécialement remarquables dans des numéros d'une étonnante souplesse) aux exploits acrobatiques d'une merveilleuse virtuosité.

Le « City Circus » a la prétention

de devenir un cirque proprement romain, non pas par opposition au grand cirque national qui a une essence déjà plus alémanique, mais pour donner une expression des diverses mentalités de notre pays.

Il faut dire également que le cirque célèbre de Paris, Bouglione, lui donne son cachet nettement français. En général, les numéros sont courts, légers, spirituels. Il n'y a pas de longueur et les séquences se succèdent à un rythme rapide et éblouissant.

Nous laissons aux spectateurs le plaisir de découvrir l'inédit de ces diverses productions qui sont un enchantement, pour terminer par la féerie du Bengale d'une richesse de couleurs qui nous ramènent aux pays des milles et une nuits... Un spectacle à ne pas manquer, comme la visite du zoo où s'agitent des lions, des tigres, girafes, hippopotames, pumas, singes, éléphants, etc., vidis.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Dès lundi 23 avril à 14 h. 30 et jours suivants tous les soirs à 20 précises
Dimanche 29 matinée à 14 h. 30
Le film qui triomphe dans toutes les grandes villes d'Europe

LE CYD

avec Charlton Heston - Sophia Loren - Raf Vallone - Geneviève Page
3 h. 15 de grand spectacle
Prix des places imposé : Fr. 3.-, 3.50 et 4.-
Parlé français - Dès 16 ans rév.
Ecran géant - CINEMASCOPE et COULEURS

Sion - Lux

Du mercredi 25 au dimanche 29 avril - Dès 16 ans révolus
Une bombe de rire

QUELLE JOIE DE VIVRE

avec Alain Delon - Barbara Lass et Gino Cervi
Un film follement amusant
Parlé français

Sion - Capitole

Du mercredi 25 au dimanche 29 avril - Dès 16 ans révolus
Un « policier » qui coupe le souffle

UN HOMME POUR LE BAGNE

avec Stanley Baker - John Crawford, etc.
Un grand film d'action
Parlé français - Mégascopie

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 29
16 ans révolus
Une histoire bouleversante

MIRAGE DE LA VIE

avec Lana Turner et John Gavin

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 29
18 ans révolus
Une œuvre violente... dure...

DE L'ENFER A L'ETERNITE

Les exploits authentiques d'un G.I.

Saxon - Rex

Jeudi 26 - 16 ans rév.
Un film de cape et d'épée

LES PIRATES DE LA COTE

Dès vendredi 27 - 16 ans rév.
Un grand film d'aventures

CEUX DE CORDURA

Fully - Ciné Michel

Dès vendredi 27 - 16 ans rév.
Une suite d'aventures extraordinaires

LE TIGRE DU BENGAL

avec Debra Paget et Paul Hubschmid

Cinéma d'Ardon

Jeudi 26 avril à 20 h. 30
De grandes vedettes: James Stewart - Audie Murphy dans

LE SURVIVANT DES MONTS LOINTAINS

Un grand western en couleurs et cinémascope
Dès 16 ans révolus

Riddes - l'Abeille

Vendredi 27 -
Dimanche 29 avril, 20 h. 30 (16 ans)
Une réalisation d'un faste inouï avec

FERNANDEL I
Henri VILBERT
Samia GAMAL

ALI BABA ET LES 40 VOLEURS

Tout le luxe et la somptuosité de l'Orient

Sion et la région

Saint-Martin : Fête des jeunes de 20 ans

Au son des fifres et tambours, 11 jeunes filles pimpantes, souriantes et fraîches (mais pourquoi seulement deux en costume du pays?) et 8 garçons solides, dont quelques-uns en gris-vert, précédés des autorités communales et suivis de leurs parents, défilaient en cortège dimanche après-midi dans le village de St-Martin.

Une récente coutume, due à l'heureuse initiative des frères tertiaires, veut que la paroisse et la commune fêtent l'après-midi du jour de Pâques, l'entrée de ces jeunes dans leur majorité.

A l'église, ils entendirent les vœux de M. le Rd Curé puis assistèrent à la bénédiction du Saint Sacrement.

Puis, sur la place, au nom du personnel enseignant, M. Placide Moiz, instituteur à Praz-Jean, brossa un tableau évocateur des deux mondes en présence: le monde chrétien dans lequel Dieu s'est fait homme et le monde matérialiste dans lequel on veut faire de l'homme un dieu. A vous de choisir, chers jeunes, qui entrez dans la vie active.

Au milieu d'une grande foule de curieux, le cortège se reforma pour se



Les jeunes gens défilent dans le village

(Photo Iz)

diriger vers l'Ecole ménagère où les invités eurent le plaisir d'assister à une représentation théâtrale très intéressante.

Une vente d'insignes en faveur des missionnaires de la paroisse fut accueillie favorablement par toute la population.

Les premiers panneaux sont posés

ST-LEONARD (FAV). — Comme nous l'avions annoncé dernièrement, il a été décidé de poser un peu partout aux entrées des localités de notre canton des panneaux indiquant les heures des messes et cultes. On nous signale précisément que les premiers panneaux ont été posés, particulièrement un à St-Léonard. Heureuse initiative que l'on souhaite voir largement suivie par les autres communes valaisannes.

Assermentation de la classe 1962

SION (FAV). — C'est vendredi qu'aura lieu à Sion la cérémonie d'assermentation de la classe 1962 des aspirants-gendarmes.

A 10 h. 15 aura lieu un défilé qui empruntera l'itinéraire suivant: av. du Nord, av. de la Gare, rue de Lausanne, place de la Cathédrale.

A 10 h. 30, ce sera la cérémonie d'assermentation proprement dite, qui aura beaucoup d'éclat.

L'on entendra notamment une allocution du chef du Département de justice et police.

La cérémonie se terminera par un repas en commun.

Arrestation d'un voleur

SION (FAV). — La police de Sûreté fribourgeoise, en collaboration avec celle du Valais, a identifié et arrêté l'auteur de deux cambriolages, commis en ville de Fribourg, l'un le 9 décembre 1961 au préjudice d'un institut religieux, où 2500 frs avaient été dérobés, et l'autre, le 7 février 1962, dans un autre institut du même genre, où 500 frs avaient disparu. L'auteur, un Italien âgé de 26 ans, a reconnu les faits.

Voici le programme:

1. Chermignon: Chant d'ensemble et musique folklorique (Firmin Rey)
 2. Vissoie: Deux chants et un conte (Edouard Florey)
 3. «Au Conseil communal de Savièse» scène villageoise (Alfred Reynard)
 4. Chalais: Deux chœurs religieux (Camille Martin)
 5. Chermignon: Saynette du «Bon Vieux Temps» (Mme Céline Rey, inst.)
 6. Chalais: Deux chants et un conte (Gaspard Zufferey).
- Entr'acte
7. Chermignon: Chant et guitare, un conte et danse folklorique.
 8. Chalais: Trois chants profanes (Camille Martin).
 9. Hérémence: Quatre chants et un conte (Emile Dayer).
 10. Randogne: Quatre chœurs et une pièce de théâtre (Rd Père Tharsice).

Une bonne nouvelle!

EVOLÈNE (Rr). — Il s'agit de notre souci No 1: la route touristique Sion-Les Haudères.

Nous apprenons en effet avec satisfaction qu'une réunion a eu lieu entre les représentants des cinq communes intéressées: Sion: Vex, Hérémence, St-Martin et Evolène.

L'identité de vues est parfaite. D'un commun accord, la décision a été prise d'activer dans le plus bref délai les travaux de correction et de réfection pour certains tronçons.

Plusieurs vont être mis en soumission incessamment, entre autres pour la commune d'Evolène celui de Prajean-Villatz, N.-D. de la Garde. Evolène-La Tour est déjà attribué.

Une intéressante fusion

EVOLÈNE (Rr). — Trois alpages de la région ont pris l'heureuse décision de la fusion ainsi que l'amélioration intégrale.

Il s'agit de l'alpage de Niva (sur Evolène), Crettaz (sur les Haudères), et Coutaz (val d'Arolla). La première étape de ce plan d'aménagement sera une route pour l'amenée du lait à la laiterie centrale.

Un comité d'initiative vient de se constituer, il comprend deux représentants de chacun des trois alpages sous la présidence de M. Jean Maistre, président d'Evolène.

Une demande a été adressée au département de l'intérieur afin que celui-ci procède à l'avant-projet de l'amélioration intégrale.

L'abbé Crettol à Evolène

EVOLÈNE (Rr). — Le jour de Pâques, M. l'abbé Crettol, recteur à l'école d'agriculture de Châteauneuf, donnait deux conférences dans le Val d'Hérens, l'une en fin d'après-midi à La Sage et l'autre à Evolène le soir.

L'affluence a été grande à l'une comme à l'autre et les spectateurs enchantés. M. l'abbé Crettol compte beaucoup d'amis dans la région.

Cette conférence doublée de projections lumineuses visait aux problèmes que comporte l'évolution touristique de la vallée.

Faute de temps, nous reviendrons probablement une autre fois sur cette conférence d'un grand intérêt.

Feu de broussailles

EVOLÈNE (Rr). — Hier soir vers la tombée du jour on pouvait voir d'Evolène des flammes s'élever au haut des rochers qui surplombent le village en direction de Villa.

Les pompiers de La Sage et Villa alertés par leur capitaine, eurent vite fait de maîtriser l'incendie qui aurait pu faire de gros ravages aux forêts.

† Mme Marguerite Pannatier

VERNAMIEGE (f). — Toute la population de Vernamiège a accompagné hier à sa dernière demeure Mme Marguerite Pannatier, décédée à l'âge de 77 ans. D'une fenêtre de son appartement le mari de la défunte âgé de 87 ans assistait en pleurs au passage du cortège funèbre. Drame au soir d'une vie.

A toute sa famille nos sincères condoléances.

Un habitant de St-Martin supérieur d'un couvent africain

ST-MARTIN (FAV). — Nous apprenons que la première cérémonie de profession religieuse s'est déroulée le 24 avril au couvent des Capucins de Kasita (Tanganyika, Afrique orientale), en présence du supérieur de l'établissement, le Rd Père Beytrison, un Valaisan authentique, originaire de St-Martin.

Echos de Pâques

NAX (f). — D'une émouvante simplicité la «Première communion» eut lieu à Nax le jour de Pâques. M. le curé Putallaz a su donner à cette cérémonie la dignité qu'elle engendre. A la sortie de l'église, communicants, parents et hôtes de Nax furent accueillis aux accents de l'«Echo du Mt Noble». L'après-midi sur la place du village la société de musique innova, en donnant un concert. On eut également la délicate attention d'offrir un petit concert à quelques membres de la première heure.

Le pont sur la Borgne est maintenant achevé



Nous avons relaté, il y a quelques temps, de quelle manière on avait remplacé l'ancien pont qui passait sur la Borgne, près de son embouchure dans le Rhône. Aujourd'hui, les travaux sont pratiquement terminés et le nouveau pont est bien placé (notre photo).

Une grande soirée cantonale des patoisants

Comme nous l'avons annoncé, la soirée cantonale des patoisants aura lieu samedi prochain, 26 avril, dès 20 h., à la grande salle de l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre.

Cette soirée sera une excellente soirée de propagande pour le maintien des belles traditions valaisannes.

Musique folklorique, chants populaires, récits, contes et pièces de théâtre des groupes costumés seront des productions qui évoquent le «Bon Vieux Temps».

Le «Carillon d'Evolène» du Rd Père Tharsice Crettol et la «Vieille Fileuse» de M. Camille Martin sont des chœurs qui deviennent populaires.

Notons que six groupes participent à cette soirée, soit ceux de Savièse Hérémence, Chermignon, Randogne Vissoie et Chalais.

Disons également que les productions seront enregistrées par Radio-Lausanne.

Succès professionnel

MOLLENS (FAV). — Nous avons relaté dans notre édition d'hier que M. Bernard Gasser, de Molles, avait obtenu la maîtrise fédérale d'entrepreneur. En réalité, il s'agit d'une maîtrise de maître-maçon.

Médaille «Bene Merenti»

MOLLENS (Cz). — M. Raymond Crettol, de Loc, a reçu dimanche la médaille «Bene Merenti», pour sa haute collaboration au sein du chœur d'hommes de St-Maurice de Laques. La «Feuille d'Avis du Valais» présente à M. Crettol toutes ses félicitations et espère qu'il conservera encore longtemps sa place dans cette société.

La terre a tremblé

SION (FAV). — Hier soir, vers 22 h. 40, une légère secousse sismique a été ressentie en ville de Sion.

Collision autocar contre auto

SION (FAV). — Hier soir une collision s'est produite près du garage Couturier entre un autocar et une voiture. Pas de blessé, mais quelques dégâts matériels.

Joli succès d'un jeune peintre

NENDAZ (FAV). — On nous signale que M. Christophe Fournier, de Beuson-Nendaz, vient de réussir brillamment la maîtrise fédérale de peintre en bâtiment.

La «Feuille d'Avis du Valais» présente à M. Fournier ses félicitations pour son succès.

Sierre et le Haut-Valais

L'entrée ouest de Sierre va être améliorée



Ces jours derniers, des travaux ont commencé à l'entrée ouest de la ville de Sierre. La route cantonale prendra un nouvel aspect à cet endroit et au lieu de suivre les 3 fameuses courbes qui sont comprises entre le dépôt Valgros et la bifurcation sur Chippis, la route passera tout droit à travers les vignes. Des travaux ont déjà marqué leur passage sur ce nouveau rectiligne qui se dessine et qui donnera un aspect digne à l'entrée de la capitale de la Noble Contrée qui se développe de jour en jour.

(Photo Schmid)

Monthey et le lac

Décisions du Conseil communal de Vouvry

Séances des 19-2-62, 26-2-62, 1-3-62, 12-3-62.

Sur préavis de la Commission d'édilité, le Conseil autorise :

M. William Vuadens à transformer sa grange en appartement avec salon de coiffure et garages ;
M. Ami Bressoud à transformer la véranda de son bâtiment pour l'aménagement de deux chambres ;

Il adjuge les travaux de réfection de la route du hameau de Miex à l'entreprise Stuag et charge les présidents des Commission d'édilité et du service des eaux de régler les questions de raccordement à l'eau et à l'égoût.

Il charge également la commission d'édilité de faire construire un mur de protection à l'entrée de l'abri des cibarres du Stand, à 50 m.

Il décide de mettre le personnel employé et ouvrier de la commune au bénéfice d'une assurance maladie collective pour les indemnités journalières.

Sur préavis de la commission du culte, il attribue les travaux de rénovation de la cure comme suit : de maçonnerie à Georges Buscaglia, de couverture à François Pot et fils, de menuiserie à Paul Parchet.

Il décide de mettre en location les bas-communs bourgeois abandonnés pour le prix de frs 250.— l'hectare.

St-Maurice et le district

Chez les tireurs agaonais

ST-MAURICE (Pe). — La première éliminatoire du championnat de groupes à 300 mètres aura lieu les 28 et 29 avril prochains au stand de Monthey. Les heures d'ouverture des stands sont les suivantes :

28-4-62 : réglage de 14 h. à 15 h., concours de 15 h. à 17 h. 30.
29-4-62 : réglage de 8 à 9 h., concours de 6 h. à 11 h. 30.

La Société du Noble Jeu de St-Maurice a inscrit pour cette première éliminatoire 15 groupes. Tous ces tireurs ont été convoqués et les membres qui ne pourraient se présenter à cette éliminatoire voudront bien en aviser immédiatement le président Georges Rey-Bellet ou le secrétaire Paul Barman.

Un entraînement est prévu pour ce championnat le 26 avril de 17 à 19 heures au stand de Vérollez.

Il étudie divers points d'un rapport fourni par le Président pour l'aménagement rationnel du territoire et des modifications éventuelles du plan d'extension.

Il adjuge les travaux de goudronnage du chemin des Bresoleys à l'entreprise Stuag et en confie la surveillance à l'ingénieur Ertl.

L'Administration communale.

A propos de la centrale de Vouvry

MONTHEY (FAV). — Les délais concernant la mise à l'enquête publique dans les limites de la compétence communale de la construction de la nouvelle centrale thermique projetée sur le territoire de Vouvry ont expiré. Diverses réserves ont été formulées, notamment par les offices de tourisme de la région de Villars et de Montreux et par quelques associations agricoles vaudoises et valaisannes, lesquelles demandent les garanties nécessaires tant en ce qui concerne la santé publique que la protection des cultures. Tous les conseillers communaux de Vouvry ont donné un préavis favorable à la demande qui leur fut adressée par les constructeurs. Il appartiendra désormais aux divers services d'hygiène sociale, de construction de l'Etat du Valais et finalement au gouvernement valaisan de se prononcer en la matière.

« LES VIEUX PRES » à Martigny

Arts et Lettres présentera mardi 1er mai au Casino-Etoile l'œuvre puissante de Jean-Paul Zimmermann «Les Vieux Prés», mise en scène de Charles Apothéloz et interprété par la troupe du Théâtre Municipal de Lausanne.

C'est un drame de notre terre, le drame de ceux qui luttent pour elle avec amour et sacrifice malgré la haine.

La location est ouverte à la Papeterie Dupuis, av. de la Gare. Tél. 6 11 36.

Prix des places : 3,50, 5.—, 7.—. P. 71-8 S

Un chalet cambriolé

MONTANA (FAV). — Dans la nuit de mardi à mercredi, un chalet appartenant au Dr Ducrey, de Sion, et situé à Plan-Mayens, au-dessus de Montana, a été cambriolé par un ou des voleurs qui se sont emparés de différents objets.

La police a ouvert une enquête.

Jambe cassée

OBERWALD (FAV). — L'instituteur d'Oberwald, dans la vallée de Conches, M. Henri Kreuzer, a été victime d'une chute alors qu'il regagnait son domicile. Souffrant d'une jambe fracturée et de contusions, il a été transporté à l'hôpital de Brigue.

Mort subite

FIESCH (FAV). — Le tenancier du Buffet de la Gare de Fiesch, M. Adolf Bohnet, qui remplissait en outre les fonctions d'officier d'état-civil, a été victime d'une crise cardiaque et est mort peu après. C'était une personnalité très connue et estimée dans la région. Il était âgé de 59 ans, marié et père de 5 enfants.

La station se vide

ZERMATT (Jn). — La station de Zermatt se vide peu à peu et la saison tire à sa fin. Les hôtels et chalets étaient encore pleins jusqu'à Pâques, mais lundi déjà quelque 2300 personnes ont regagné la plaine, alors que mardi on en dénombrait environ 1700. Il reste actuellement à peine 2.000 touristes dans la station et l'on pense que tout ce monde s'en ira d'ici la fin du mois.

Les conditions de neige sont encore excellentes, surtout en altitude où les skieurs préfèrent emprunter les pistes situées entre 2000 et 3000 mètres où l'on rencontre une neige de printemps en tous points satisfaisante.

Arrestation de cambrioleurs

SIERRE (FAV). — La police a réussi à arrêter trois jeunes gens domiciliés à Sierre qui avaient commis toute une série de cambriolages dans la région, notamment dans des kiosques. Ils ont reconnu les faits.

Dimanche: inauguration de la nouvelle église de Sierre

SIERRE (Pt). — Dimanche, la ville de Sierre toute entière, autorités religieuses et civiles en tête, participera à la consécration de la nouvelle église Sainte-Croix, récemment construite.

La cérémonie, qui débutera à 9 h., sera rehaussée par la présence de Mgr Adam, évêque de Sion, qui procédera à la consécration proprement dite.

Après la Grand-messe, les invités se rendront dans un hôtel de la ville où un banquet leur sera offert.



L'église de Ste-Croix, dont la construction vient d'être terminée, va être consacrée dimanche.

(Photo Schmid)

Martigny et les environs

Vernissage à Martigny

Nous apprenons que Mlle Suzanne Aubert, originaire de Martigny, qui obtint un succès évident lors de ses dernières expositions notamment à Paris, exposera ses œuvres au mois de mai à la salle de l'Hôtel de Ville à Martigny. Le vernissage officiel se déroulera le 19 mai prochain. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Fully sur les ondes de la radio

FULLY (FAV). — Samedi dernier, dans l'émission «Romandie en musique», l'on a eu le plaisir d'entendre la fanfare l'«Avenir», de Fully, qui s'était déjà fait remarquer lors de précédentes émissions.

Assemblée de la Sté Coopérative « La Ruche »

La Société de Coopérative de Vernayaz et environs a tenu mardi à la Halle de gymnastique sa 41e assemblée générale.

Devant une assistance record, plus de 120 ménagères, le président M. Balleys souhaita la bienvenue au nom du Conseil d'administration et donna connaissance de l'ordre du jour.

Le protocole de la dernière séance tenu par Paul Meizoz, relata d'une manière saisissante l'assemblée 1960 où l'on fêta le 40e anniversaire de la Coopé.

Le président donna lecture ensuite du rapport du Conseil d'administration. De ce rapport fort bien présenté, les bénéficiaires étant ristournés — après les réserves d'usage — aux coopérateurs, la Société a pu ainsi distribuer pour l'exercice 1961, près de Fr. 50 000.— qui ont été les bienvenus auprès des ménagères.

Dans le but d'améliorer le service à la clientèle, la Société vient d'ouvrir un salon-lavoir ultra moderne qui a conquis la sympathie des ménagères. Les prix pratiqués sont sans concurrence.

Les enfants doivent être vaccinés

MARTIGNY (Pt). — Tous les enfants nés entre le 1er juin 1960 et le 30 novembre 1961 doivent être vaccinés contre la variole.

A cet effet, une séance de vaccination aura lieu le 3 mai à 14 h. à la grande salle communale.

A cette même occasion, les enfants nés entre le 1er décembre 1959 et le 1er juin 1960, qui n'ont pas encore été vaccinés, pourront également recevoir l'antibiotique.

Deux touristes disparaissent mystérieusement

BOURG-ST-PIERRE (FAV). — Il y a douze jours environ, deux touristes autrichiens domiciliés à Salzbourg arrivaient à Bourg-St-Pierre à scooter.

Ils laissèrent leur véhicule au village et déclarèrent qu'ils voulaient partir vers la haute route. Or, l'on est toujours sans nouvelles d'eux. On se demande s'ils n'ont pas fait une chute dans les rochers.

Des gardiens de cabane interrogés ont déclaré qu'ils n'avaient pas aperçu les deux touristes.

Un télésiège qui marche bien !

SALVAN (Pt). — La société du télésiège la Creusaz SA. se réunira en assemblée générale ordinaire le 5 mai, afin d'examiner la situation et la marche de l'entreprise.

Immédiatement après cette séance ordinaire, se tiendra une assemblée extraordinaire, au cours de laquelle les actionnaires devront se prononcer sur l'augmentation du capital action de 150.000 frs à 300.000 frs.

MARTIGNY-BOURG Assemblée primaire

L'assemblée primaire a été convoquée le mercredi 25 avril à 20 h. 30 à la Grande Salle communale, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture des comptes 1961 ;
- 2) Modification de l'art. 24 du Règlement communal des constructions ;
- 3) Emoluments de chancellerie.

Dernières échos de Pâques à Martigny

Il est là, enfin... Il n'y a pas à s'y tromper. C'est bien lui cette fois. Il y a quelques jours, la neige et les frimas régnaient encore en maîtres et, brusquement, le printemps a tout effacé, balayé, en conquérant que rien n'arrête. On l'a deviné dans les arbres fleuris. On l'a senti à cette odeur réconfortante de la terre qui se réchauffe et s'éveille. Les bistrotts ont aligné chaises et tables sur leurs terrasses. On l'a vu folâtrer dans les plis légers des robes printanières écloses soudain sur nos trottoirs comme des fleurs du Sud aux multiples couleurs.

Le printemps se devait de se manifester pour la grande fête de la Résurrection.

Dans notre petite ville, Pâques ce fut d'abord le défilé quasi ininterrompu des voitures le Vendredi Saint, avec leur plein de touristes avides de neige ou de soleil. Beaucoup d'entre eux ont fait halte chez nous et, mêlés aux Martignerains exilés de retour chez eux pour les vacances pascales, ils ont apporté en ville une animation joyeuse et colorée. Martigny avait déjà sa mine estivale et se donnait des airs de grande station touristique.

En ce dimanche de Pâques, chaud quoiqu'un peu avare de soleil, les Bordillons eurent le plaisir d'entendre leur fanfare leur offrir une aubade fort appréciée.

Mais Pâques c'est d'abord et avant tout, à Martigny comme ailleurs, la grande fête chrétienne qui célèbre la Résurrection du Christ. Samedi soir,

l'Office solennel de la Vigile pascale a attiré un grand nombre de fidèles à l'Eglise paroissiale. Les cierges innombrables ont illuminé la nef tout au long de l'Office, symbole de la flamme divine. A cette occasion, deux enfants ont été baptisés.

Célébré avec ferveur, Pâques 1962 aura été la traditionnelle fête de la joie et du renouveau.

Les Martignerains ont fait leurs Pâques.

Le printemps aussi... Puissent les uns tenir les bonnes résolutions prises à cette occasion et l'autre installer définitivement dans la nature sa lumière et sa beauté fécondes afin d'accélérer une végétation quelque peu retardée par un hiver tenace.

R. Fe.

Souvenir

Louis DELEZE

26 avril 1959 - 26 avril 1962
Sans toi, papa chéri, nous avons dû regarder l'avenir, pensant à tes conseils, évoquant ton image.

Heureux de pouvoir, dans tous nos souvenirs, te rendre à chaque instant un lumineux hommage.

Veille sur nous.
Ta femme, tes enfants.

Choses vues sur les lieux dont on parle

Le bled algérien est fort calme mais le FLN commence à bouger

GHARDAIA (Afp). — Le bled algérien est calme. Je viens d'effectuer 800 km dans une voiture de tourisme, sans escorte, d'Alger à Ghardaia (Sahara) en m'écartant à plusieurs reprises de la grand-route pour pénétrer en plein djebel. Nulle part je n'ai remarqué le moindre signe de « nervosité ». Rien ne rappelle de près ou de loin la peur qui étreint les Algérois ou les Oranais des deux communautés. Je n'ai relevé qu'une seule fois le sigle « OAS » sur le mur d'une maison en ruines, à Djelfa : « OAS - MNA - Algérie française G. Djelfa, située à la porte du Sahara est, depuis le début de la rébellion m'a-t-on dit, un fief du mouvement nationaliste algérien.

Je n'ai croisé qu'une dizaine de patrouilles militaires. A l'entrée des petites villes, des gendarmes contrôlent l'identité des automobilistes.

Un officier m'a déclaré : « L'armée évacue les uns après les autres les postes qu'elle tenait dans le Bled. En sept ans de guerre ces postes nous ont coûté de durs efforts et souvent même obligé de lourds sacrifices. Faut-il croire que ces efforts et sacrifices n'ont servi à rien ? Nous devons limiter notre action aujourd'hui à la protection des villes et des voies de communication. Pure formalité ».

Si les Musulmans ne se refusent pas à engager la conversation avec « l'Européen » — surtout si sa voiture est immatriculée à Paris, les Européens en revanche font preuve d'une certaine méfiance, mais il ne peuvent résis-

ter au besoin d'expliquer pourquoi « la France a eu tort de répondre oui au référendum ».

« Vous ne savez pas ce que c'est la peur, m'a dit une commerçante. Pendant sept ans, vous avez envoyé l'armée pour nous défendre et puis, tout à coup, vous nous abandonnez ».

Une autre commerçante s'est plainte d'être mise à l'index par les Musulmans. « Il y a 30 ans que je suis ici. J'ai adopté 3 enfants musulmans. J'emploie trois autres pour servir les clients. Le FLN a interdit aux Musulmans de franchir ma porte. Nous ne sommes qu'une poignée d'Européens parmi les 10.000 Musulmans. Le FLN veut-il nous asphyxier pour nous obliger à partir ? ».

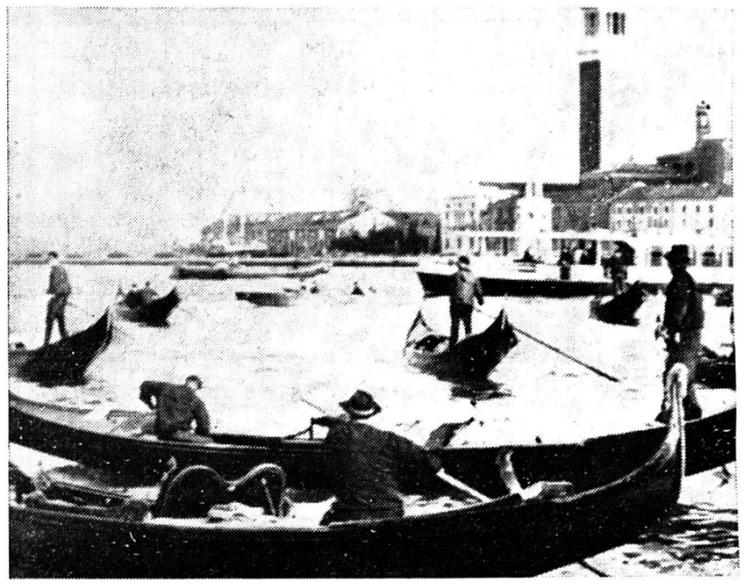
J'ai évoqué ce drame devant un officier musulman qui m'a dit : « Sept

ans de guerre n'ont pas arrangé les rapports entre les communautés. Quand on ne tuera plus, tout rentrera dans l'ordre. Le FLN est partout présent dans le Bled. Il tient en main les Musulmans ».

Un autre officier, européen celui-là, m'a déclaré : « Nous avons vu il y a quinze jours les Musulmans se rendre en grand nombre à une grande réunion politique organisée par le FLN dans la montagne. Serait-ce la première manifestation de la transformation du FLN en parti politique ? ».

D'Alger à Berrouaghia, nulle part les organismes prévus par les accords d'Evian (force locale, commissions mixtes) n'ont été mis en place. Tous les militaires que j'ai rencontrés souhaitent qu'ils le soient sans tarder, car ils disent ne plus avoir « les moyens de contrôler la situation ».

La « petite guerre maritime » des gondoliers



Trois heures durant, les gondoliers de Venise ont complètement bloqué les canaux et voies d'accès de la place St-Marc où sont stationnés les canots à moteur, leurs concurrents honnis. Il fallut l'intervention de la police pour faire évacuer les gondoliers qui entendaient ainsi protester contre l'introduction d'un trafic motorisé sur les canaux de la cité des Doges.

Horrible tuerie en Extrême-Orient

Femmes et des gosses éventrés

SAIGON (Afp). — Le communiqué gouvernemental vietnamien relatif au massacre de la population du village de Vin Lac donne les détails suivants : « Dans la nuit du 20 au 21 avril, vers 21 heures, le village, dont les habitants sont tous Vietnamiens d'origine, a été attaqué soudainement et sans aucune provocation par une bande de 200 Cambodgiens environ venant du Cambodge.

« Un premier groupe d'une soixantaine d'hommes disposant de mitrailleuses, de mitraillettes et de fusils, a encerclé l'unique poste de gardes civiques qu'ils ont tenus en respect sous le tir d'armes automatiques, empêchant ainsi tout secours.

« Le reste des assaillants, armés de fusils, de lances et de coupe-coupe, a saccagé les habitations, fusillant à bout portant ou transperçant avec les armes blanches les personnes surprises en plein sommeil ou qui n'ont pu s'en échapper. Des enfants ont été sauvagement poignardés sur leurs lits ou dans les bras de leurs

mères qui subirent le même sort. Les femmes ont été éventrées. Des blessés que les assaillants n'ont pas eu le temps d'achever ont été brûlés vifs dans leurs maisons.

« Après avoir complètement détruit le hameau, les Cambodgiens se sont retirés au Cambodge, emmenant une centaine de bœufs et faisant prisonnières deux femmes.

48 personnes ont été tuées ainsi sur le coup, dont 12 femmes et 17 enfants. Quatre blessés graves ont suc-

combé par la suite, ce qui porte à 52 le nombre des victimes. Plus d'une vingtaine de blessés ont dû être dirigés sur les hôpitaux.

« Les rescapés ont reconnu parmi les assaillants des gardes civiques et des habitants de villages frontaliers cambodgiens qui avaient d'ailleurs l'habitude de fréquenter les villages frontaliers vietnamiens ».

Le communiqué souligne encore que cette attaque constitue « une invasion caractéristique du territoire vietnamien », et ajoute : « Un autre détail mérite également d'être souligné, à savoir la rapidité et la précision avec lesquelles le raid a été exécuté à la manière d'une véritable opération militaire, et qui démontre le caractère de préméditation de cette odieuse agression ».

Le général de Gaulle a reçu un des défenseurs de Jouhaud

PARIS (Afp). — Le général de Gaulle a reçu à la fin de l'après-midi d'hier l'un des deux avocats de l'ex-général Jouhaud, Me Charpentier, qui avait demandé audience au chef de l'Etat à l'issue du procès.

L'entretien, qui s'est déroulé dans le plus grand secret, a duré une demi-heure.

Le général de Gaulle, qui avait reçu hier l'avis du conseil supérieur de la magistrature au sujet du recours en grâce présenté par les avocats d'Edmond Jouhaud, se trouve maintenant en possession de tous les éléments d'appréciation.

Personne ne peut dire si le président de la République s'est borné à écouter Me Charpentier ou bien s'il lui a fait part de sa décision quant au recours en grâce.

Attaque française à la frontière tunisienne

TUNIS (Reuter). — L'agence de presse du gouvernement provisoire algérien, « Algérie Presse-Service », annonce mercredi soir que les troupes françaises ont déclenché une attaque le 19 avril à la frontière tunisienne contre des troupes algériennes, tuant « de nombreux soldats et faisant 17 prisonniers ». Les prisonniers algériens ont été torturés par les Français.

A la suite du cessez-le-feu décidé le mois dernier à Evian, ajoute l'agence, les Algériens ne sont pas passés à la contre-attaque. « Le gouvernement provisoire algérien estime, poursuit le communiqué, que de tels incidents pourraient avoir des effets désastreux si les autorités militaires françaises ne prennent pas les mesures propres à y mettre un terme ».

Succès de la fusée « Saturne »

CAP CANAVERAL (Afp). — La fusée « Saturne » à trois étages a effectué mercredi matin un vol à une altitude de 104 km et a été ensuite détruite par une explosion commandée du Cap Canaveral. L'expérience a permis de répandre dans la haute atmosphère 95 tonnes d'eau contenue dans les deux étages supérieurs de la fusée. Les savants de la NASA sont très satisfaits du succès de l'expérience, tant du lancement lui-même que du résultat obtenu par l'explosion de l'engin. L'eau répandue à l'altitude de 104 kilomètres a formé immédiatement un immense nuage dans le ciel clair de Floride, nuage formé de particules glacées apparentées à la neige. Le nuage s'étendait sur une trentaine de mètres en forme de champignon.

Les USA reprendront leurs essais nucléaires même si les Russes acceptent un traité

WASHINGTON (Afp). — On déclare au Département d'Etat que les Etats-Unis sont décidés à commencer leurs essais nucléaires dans l'atmosphère même si l'URSS annonçait qu'elle est prête à accepter un traité sur l'arrêt des essais assorti d'un système de contrôle.

Le porte-parole officiel a fait remarquer à ce sujet qu'entre l'annonce éventuelle d'une acceptation de principe de l'URSS d'un accord et l'élaboration finale d'un tel traité, les Etats-Unis risqueraient de se trouver une fois de plus en présence d'un

moratoire incontrôlé. Il a réitéré l'opposition de l'administration Kennedy à un tel moratoire.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré d'autre part qu'une décision de l'URSS de quitter la conférence de Genève sur le désarmement lorsque les Etats-Unis auront effectivement repris leurs expériences constituerait « la décision la plus cynique » de leur part. Il a rappelé que les Etats-Unis avaient continué leurs discussions sur le désarmement avec l'URSS alors que l'Union soviétique procédait à sa série d'expériences l'autonne dernier.

Explosions nucléaires

PARIS (Afp). — L'expérience nucléaire effectuée hier après-midi dans le Pacifique est la 181^{me} réalisée par les Etats-Unis sur un total de 312 dénombré à ce jour pour l'ensemble des quatre puissances atomiques : Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France.

Selon les meilleures estimations dont on dispose à Washington, qui fournissent ces chiffres, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne en ont chacune respectivement 105 et 22 à leur actif. La France en a pour sa part effectué 4.

Secousse tellurique

GRENOBLE (Afp). — Une violente secousse tellurique a été ressentie hier matin à Grenoble et dans toute la région environnante. De nombreuses cheminées sont tombées des toits, et une passante a été blessée.

Sur le plateau de Villard-de-Lans, on signale de nombreux immeubles fissurés. Dans une localité voisine, des plafonds se sont effondrés et le clocher de l'église a été endommagé.

C'est à 5 h. 47 qu'a été enregistrée la secousse, qui a duré une quaran-

En marge de l'« affaire » de Berlin

Krouchtchev président des USA ou premier ministre d'Angleterre?

NEW YORK (Afp). — M. Khrouchtchev a déclaré à M. Cowles qu'un accord sur Berlin et la question allemande devrait précéder tout accord sur le désarmement, ce qui ne signifie nullement (a-t-il souligné), que la première question soit plus importante que la seconde. Au contraire, a affirmé M. Khrouchtchev, le désarmement est « le problème des problèmes ». Néanmoins, le leader soviétique a maintenu toutes ses positions sur l'inspection des installations nucléaires, qu'il ne considère que comme une forme déguisée d'espionnage.

Parmi les autres points évoqués par M. Khrouchtchev au cours de l'interview, figurent les questions suivantes :

1) Rapports avec le président Kennedy : M. Khrouchtchev s'est déclaré disposé à inviter le président des Etats-Unis en Union soviétique.

2) Conférence au sommet : Elle ne saurait avoir lieu qu'après que les conversations en cours auront quelque peu réchauffé l'atmosphère internationale.

3) Expériences atomiques : Le leader soviétique a ostensiblement évité de parler des expériences atomiques en cours de préparation de la part des Etats-Unis. Il a révélé incidemment qu'il avait personnellement assisté à plusieurs des expériences atomiques de l'URSS.

4) Agriculture soviétique : M. Khrouchtchev a souligné l'importance des investissements prévus par l'URSS dans ce domaine. Il a révélé qu'une partie des fonds en serait prélevée sur les crédits affectés au programme soviétique d'exploration lunaire.

5) Chine : il a déclaré que les difficultés économiques de ce pays n'étaient que des phénomènes de croissance. Les dirigeants chinois, a-t-il affirmé, « se sont laissés aller à leurs désirs subjectifs sans s'attacher suffisamment aux moyens objectifs ».

L'interview a duré plus de trois heures. M. Cowles, qui avait déjà interviewé Staline en 1942 a rencontré M. Khrouchtchev au cours de sa visite aux Etats-Unis en 1959, a souligné que l'atmosphère du Kremlin est aujourd'hui totalement différente. « Khrouchtchev, estime-t-il, est comparable à un diplomate occidental. Il pourrait être premier ministre de Grande-Bretagne ou président des Etats-Unis ».

Puissante secousse sismique

HELSINKI (Afp). — Les sismographes de l'observatoire de géophysique de Nurmijaervi ont enregistré une puissante secousse sismique mercredi à 15 h. 58 Gmt, soit un quart d'heure plus tard que l'heure donnée pour l'explosion nucléaire américaine, annonce mercredi soir la direction de l'observatoire.

« Ranger IV » alunira aujourd'hui

JOHANNESBURG (Afp). — Le satellite américain « Ranger IV » qui, en principe, doit atteindre la lune, a été repéré à plusieurs reprises par la station spatiale de Hartebeeshoek, près de Krugersdorp, entre mardi 22 h. 30 et mercredi 10 h.

VALAIS DERNIERE - VA Gros incendie

AYENT (Dz). — Un gros incendie a éclaté hier soir vers 20 heures dans les Mayens d'Ayent, ravageant des forêts et des broussailles.

Des flammes gigantesques s'élevaient du brasier que l'on pouvait voir de loin à la ronde. Les pompiers d'Ayent, commandés par M. Albert Fardel, ont lutté pendant plusieurs heures pour venir à bout du sinistre.

Le feu a pris une grande ampleur, puisqu'il s'étendait sur environ 300 mètres carrés.

BALÉ (Afs). — En octobre, le portrait du prince-électeur Jean-Frédéric le Magnanime de Saxe, peint par Lukas Cranach l'Ancien, disparaissait mystérieusement du musée des beaux-arts de Bâle. Hier soir, la police bâloise a arrêté le voleur, un employé de laboratoire d'une usine de produits chimiques, âgé de 41 ans, qui a passé des années complètes. Le tableau, d'une valeur de 200.000 fr., a été retrouvé intact.

Diverses publications et annonces mystérieuses parues dans la

Mardi soir, ceux-ci aperçurent un individu qui se dirigeait vers l'endroit en question, apparemment vers un vieux vélo qui y avait été déposé. Mais dès qu'il mit la main sur le paquet placé là comme piège, les détectives lui mirent la main au collet. Il fut si surpris et troublé, qu'il avoua presque aussitôt aux détectives le vol du tableau et les lettres de voltagé.

Un policier alla immédiatement chercher le tableau, que le voleur conservait dans une serviette de cuir, dans sa chambre.

Un voleur arrêté... ..et un Cranach retrouvé

presse avaient éveillé l'attention des autorités. Le voleur avait en outre adressé au président de l'association bâloise des beaux-arts des lettres anonymes, l'invitant à déposer en un lieu convenu la somme de 150.000 fr., en échange de laquelle le Cranach lui serait rendu intact. Le président de l'association en avait immédiatement informé la police. Aussi, un paquet contenant en apparence des billets de banque, en réalité de vieux papiers, fut déposé au lieu indiqué, derrière un tableau d'affichage près du Spalenter et surveillé par des policiers.

L'individu avait déjà commis plusieurs vols au musée historique, au musée d'anthropologie, au musée de la cathédrale et au musée des sciences musicales. Son dernier exploit était le vol du Cranach. Une perquisition ramena au jour tous les objets volés. Interrogé sur les motifs de sa conduite, le voleur répondit qu'il était collectionneur passionné. L'idée lui est venue seulement après le vol que la restitution du Cranach pourrait lui faire gagner une grosse somme d'argent, qu'il pourrait employer à enrichir ses collections.